



Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement

Meriam Barhoumi, Anne Jonchery, Philippe Lombardo, Sylvie Le Minez,
Thierry Mainaud, Emilie Raynaud, Ariane Pailhé, Anne Solaz, Catherine
Pollak

► To cite this version:

Meriam Barhoumi, Anne Jonchery, Philippe Lombardo, Sylvie Le Minez, Thierry Mainaud, et al.. Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement. France, Portrait social. Édition 2020, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), pp.11-44, 2020, Insee Références. hal-03045998

HAL Id: hal-03045998

<https://hal.science/hal-03045998>

Submitted on 8 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vue d'ensemble



Avertissement

Les données sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement

*Meriam Barhoumi, Anne Jonchery, Sylvie Le Minez, Philippe Lombardo,
Thierry Mainaud, Ariane Pailhé, Catherine Pollak, Émilie Raynaud, Anne Solaz**

En France, en mars-avril 2020, un surcroît de 27 000 décès (+ 27 %) est survenu, toutes causes confondues, par rapport à la même période en 2019, essentiellement en raison de la surmortalité provoquée par la Covid-19. L'Île-de-France (+ 91 %) et le Grand Est (+ 55 %) ont été les régions les plus affectées. Les personnes les plus âgées, celles nées à l'étranger et celles habitant dans les communes les plus pauvres et les plus denses ont été les plus touchées. Le risque d'exposition au virus varie selon les milieux sociaux : ouvriers et employés ont plus souvent continué à se rendre au travail à l'extérieur, les personnes les plus modestes vivent plus souvent dans des communes denses et des logements surpeuplés. De plus, ces dernières souffrent plus souvent d'obésité ou d'une pathologie associée à un risque élevé de développer une forme grave de Covid-19.

715 000 emplois ont été détruits au premier semestre 2020, en premier lieu dans l'intérim. Cependant, la chute de l'activité économique provient essentiellement des personnes restées en emploi : leur temps de travail s'est réduit de 34 % en moyenne du 16 mars au 10 mai par rapport à la même période en 2019. Le chômage partiel a concerné principalement les ouvriers (54 %) et les employés (36 %), tandis que les cadres ont plus largement travaillé à leur domicile (81 %). Un quart des ménages estime que sa situation financière s'est dégradée avec le confinement, plus particulièrement ceux qui ont réduit leur activité, ceux ayant des enfants et ceux dont les revenus étaient initialement bas. Pour l'avenir, un quart des personnes pensaient, fin avril, rencontrer des difficultés pour payer leur loyer, leur crédit immobilier ou leurs charges dans les douze prochains mois.

Les personnes vivant seules ont, plus souvent que les couples, trouvé le confinement pénible (31 % contre 24 %). L'accès à un espace extérieur privatif et la taille du logement ont également pesé sur ce ressenti, plus particulièrement sur les ménages modestes ou avec enfants.

En confinement, les femmes ont continué d'assumer l'essentiel des tâches domestiques et parentales, même quand elles travaillaient à l'extérieur : 19 % des femmes et 9 % des hommes de 20 à 60 ans ont consacré au moins quatre heures par jour en moyenne aux tâches domestiques ; 43 % des mères et 30 % des pères ont passé plus de six heures quotidiennes à s'occuper des enfants. 13 % des personnes en couple se sont disputées plus fréquemment que d'habitude.

Un tiers des élèves du second degré ayant des difficultés scolaires ont consacré trois heures ou plus à leur scolarité, contre la moitié des bons élèves. Les élèves de milieu modeste ou en difficulté scolaire ont plus souvent rencontré des difficultés matérielles ou pour se faire aider par leurs parents.

Durant le confinement, plus de personnes ont pratiqué la musique, la danse, le dessin, la peinture et la sculpture, le montage audio ou vidéo ou encore des activités scientifiques ou techniques. Les écarts sociaux dans les pratiques culturelles en amateur se sont réduits.

* Meriam Barhoumi (Depp), Anne Jonchery, Philippe Lombardo (Deps), Sylvie Le Minez, Thierry Mainaud, Émilie Raynaud (Insee), Ariane Pailhé, Anne Solaz (Ined), Catherine Pollak (Drees).

Le 17 mars 2020 à midi, afin d'enrayer l'épidémie de Covid-19, la France était confinée. Dès la veille, les écoles et universités étaient fermées, de même que les commerces jugés non indispensables et de nombreux lieux de sociabilité et de loisirs. Les déplacements étaient encadrés et limités au strict nécessaire, avec une attestation pour aller au travail, faire ses courses alimentaires, se rendre à des soins médicaux ou se déplacer brièvement près du domicile [Pénicaud, 2020]. Une partie des personnes en emploi, dont les travailleurs qualifiés d'« essentiels », a continué à sortir de chez elle pour aller travailler, tandis que d'autres télétravaillaient, quand cela leur était possible, ou ont été confrontés à un arrêt partiel ou total de leur activité, parfois pour garder les enfants.

La statistique publique et la recherche se sont mobilisées au cours de cette période exceptionnelle, afin de décrire au mieux la conjoncture, l'évolution du marché du travail et des conditions de vie. Elles ont fait appel pour cela à de nouvelles données ou les ont exploitées de façon inédite (statistiques de décès, données de téléphonie mobile, etc.), ont enrichi certaines enquêtes (enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme), enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, etc.) ou en ont produit de nouvelles (enquête mensuelle flash Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo-Covid), enquête épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), etc.) [Tavernier, 2020] (*annexe*). En s'appuyant sur les nombreux travaux disponibles et en proposant des analyses complémentaires, cette vue d'ensemble rend compte de la situation sociale de la France¹ pendant cette période si particulière du premier confinement, sans prétendre en couvrir tous les domaines. Elle s'intéresse notamment aux inégalités sociales, territoriales ou entre les femmes et les hommes, qui ont été mises en lumière, voire renforcées, avec la crise sanitaire, économique et sociale entraînée par l'épidémie de Covid-19.

La mortalité a fortement augmenté en mars-avril 2020, mais de manière inégale selon les territoires

Sylvie Le Minez

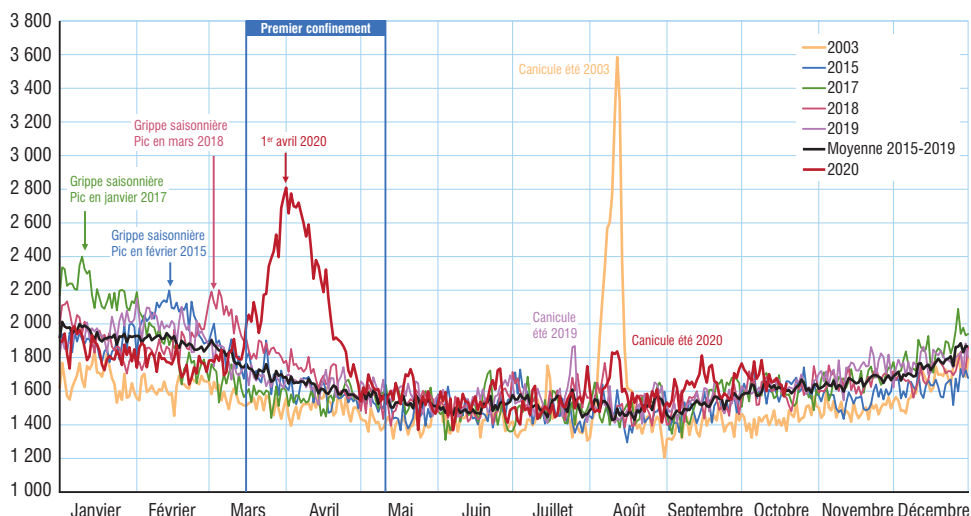
La première quinzaine de mars 2020, juste avant le premier confinement, le nombre de décès toutes causes confondues (*annexe*) était en moyenne de 1 800 par jour, soit du même ordre de grandeur qu'à la même période en 2019 ou en moyenne ces cinq dernières années [Insee, 2020e]. Il a ensuite augmenté de manière très importante pour atteindre un pic le 1^{er} avril, avec 2 809 décès survenus ce jour-là (*figure 1*). Puis il a entamé une décrue, passant de 2 600 décès en moyenne chaque jour durant la première quinzaine d'avril à 1 900 la deuxième quinzaine. Entre mai et septembre 2020, le nombre de décès se situe à nouveau dans la moyenne des années précédentes². Au total, en mars-avril 2020, un surcroît de 27 000 décès est survenu par rapport à la même période en 2019 (+ 27 %), comme par rapport à la moyenne sur cette période au cours des cinq dernières années (+ 26 %). Cet excédent est nettement supérieur à ceux des épisodes grippaux ou caniculaires des dix dernières années, ou encore à la canicule de 2003, d'une intensité plus forte mais d'une durée nettement plus courte [Desrivierre et Fabre, 2020]. Survenu dans une France confinée, l'excédent de décès résulte à la fois d'une surmortalité provoquée directement ou non par la Covid-19 et d'une sous-mortalité engendrée par un effet protecteur du confinement sur d'autres causes de décès, comme les accidents de la route ou du travail³. Il est proche du

1. Des éléments de comparaison internationale sont donnés dans un encadré en fin d'article.

2. Le pic de décès n'a pas été suivi d'un déficit. Il n'y a donc pas d'effet dit « de moisson » : la mortalité liée à la Covid-19 ne semble pas avoir concerné prioritairement des personnes qui seraient décédées dans les semaines suivantes.

3. L'ordre de grandeur de ces accidents est cependant très inférieur à la surmortalité due à la Covid, avec 238 tués à 30 jours dans un accident de la route de moins en mars-avril 2020 qu'en mars-avril 2019 (- 49 %) et des accidents mortels du travail qui s'élèvent habituellement à une cinquantaine par mois environ.

1. Décès quotidiens en 2020 comparés aux cinq dernières années (2015-2019) et à la canicule de 2003



Lecture : le 1^{er} avril 2020, 2 809 décès ont eu lieu en France, contre 1 684 en moyenne à la même date au cours des cinq années précédentes.

Champ : France.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 30 octobre 2020.

nombre de décès dus à la Covid-19 identifiés par les hôpitaux et les établissements pour personnes âgées [Fouillet, 2020 ; Bayet *et al.*, 2020], de même que du nombre de certificats de décès avec une mention de Covid-19 confirmée ou suspectée pour les mois de mars et avril 2020⁴ [Inserm CépiDc, 2020].

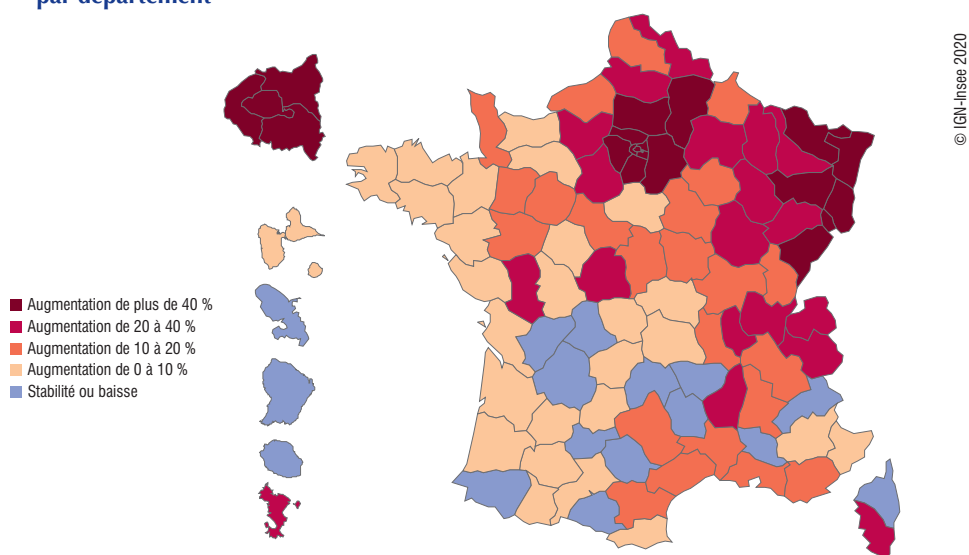
L'Île-de-France a été la région la plus touchée par la première vague de l'épidémie⁵ : + 91 % de décès en mars-avril 2020 par rapport à la même période en 2019 (figure 2). Un excédent de mortalité est d'abord apparu au nord de la région, avant de s'étendre à l'ensemble des départements [Allard *et al.*, 2020]. La deuxième région la plus touchée est le Grand Est (+ 55 %), dans laquelle le Haut-Rhin enregistre un excédent important de décès dès la semaine précédant le confinement [Pic *et al.*, 2020]. Le surcroît de mortalité s'étend également sur une partie de la Bourgogne-Franche-Comté (+ 27 %). Il en est de même dans les Hauts-de-France (+ 28 %), où les habitants de l'Oise ont été touchés dès la première semaine du confinement. Certaines régions sont plus modérément touchées, comme Auvergne-Rhône-Alpes (+ 19 %), d'autres ne le sont pas ou quasiment pas comme la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine ou l'Occitanie. Dans les régions d'outre-mer, seule Mayotte est concernée par un très fort excédent de décès au cours de la période de mars-avril 2020, mais ce dernier pourrait provenir d'autres épidémies, notamment de dengue.

La hausse des décès a été plus forte dans les territoires densément peuplés, y compris en dehors de l'Île-de-France [Gascard *et al.*, 2020], le risque de contacts étant plus élevé.

4. Au 19 novembre 2020, 97 % des certificats de décès ont été reçus par l'Inserm CépiDc pour le mois de mars 2020 et 96 % pour le mois d'avril 2020, dont 29 000 indiquent une telle mention.

5. Les régions, comme les départements, sont les lieux dans lesquels les décès sont survenus, et non les lieux de résidence des personnes décédées.

2. Évolution entre 2019 et 2020 des décès cumulés entre le 1^{er} mars et le 30 avril par département



Note : le département est celui où le décès est survenu.

Lecture : en Seine-Maritime, le nombre total de décès entre le 1^{er} mars et le 30 avril est en hausse de 15 % entre 2019 et 2020.

Champ : France.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 26 juin 2020.

La hausse de la mortalité touche particulièrement les plus âgés, les personnes nées à l'étranger et celles des communes les plus pauvres

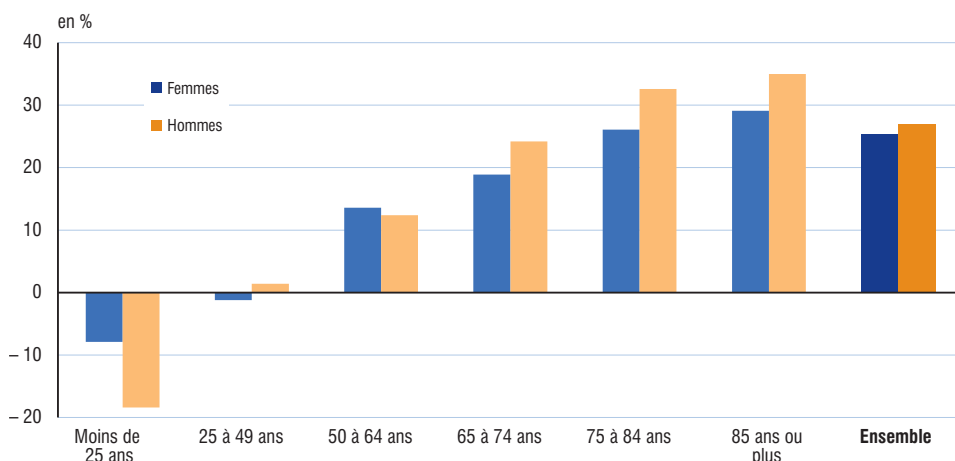
La hausse de la mortalité en mars-avril 2020 par rapport à la même période en 2019 diffère peu entre les femmes (+ 25 %) et les hommes (+ 27 %). Cependant, dans les deux régions les plus touchées par la Covid-19, l'Île-de-France et le Grand Est, elle a été plus marquée pour les hommes (respectivement + 93 % et + 58 % contre + 86 % et + 52 % pour les femmes). L'excédent des décès concerne essentiellement les personnes de 50 ans ou plus et progresse avec l'âge : + 13 % entre 50 et 64 ans, + 22 % entre 65 et 74 ans, + 30 % entre 75 et 84 ans et + 31 % à partir de 85 ans (*figure 3*). À l'inverse, moins de jeunes de moins de 25 ans sont décédés en mars-avril 2020 qu'à la même période en 2019, et plus particulièrement de jeunes hommes (– 18 % contre – 8 % pour les jeunes femmes), probablement du fait des mesures de confinement qui peuvent agir sur d'autres causes de décès, notamment accidentelles. La mortalité est restée quasiment stable chez les 25-49 ans (+ 1 %).

Distinguer les décès survenus au cours de la période selon la profession ou le niveau de vie n'est pas encore possible⁶. Les inégalités sociales face à la Covid-19 se manifestent toutefois à travers la forte hausse de la mortalité des personnes nées à l'étranger, en Afrique ou en Asie, et celle particulièrement importante observée en Seine-Saint-Denis.

Alors que les décès en mars-avril 2020 ont augmenté de 22 % pour les personnes nées en France, ceux des personnes nées en Afrique ont augmenté de 54 % pour le Maghreb et 114 % pour les autres pays d'Afrique, ceux des personnes nées en Asie de 91 %. De plus, les personnes nées à l'étranger sont touchées plus jeunes : les décès ont nettement plus augmenté pour elles avant 65 ans que pour les personnes nées en France (+ 96 % pour les personnes nées en Afrique hors Maghreb) [Papon et Robert-Bobée, 2020]. Certains facteurs ont pu contribuer

6. De telles études seront à terme possibles à partir de l'échantillon démographique permanent [Blanpain, 2018].

3. Évolution entre 2019 et 2020 des décès cumulés entre le 1^{er} mars et le 30 avril par sexe et âge



Lecture : le nombre total de décès entre le 1^{er} mars et le 30 avril d'hommes âgés de 75 à 84 ans a augmenté de 33 % entre 2019 et 2020.

Champ : France.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 30 octobre 2020.

à accroître la mortalité des personnes nées en Afrique ou en Asie : une concentration importante en Île-de-France et dans des communes densément peuplées, fortement touchées par la Covid-19 ; l'occupation de logements plus exigus en moyenne ; l'exercice plus fréquent de professions dont l'activité n'a pas été restreinte pendant le confinement ; un usage plus prononcé, en temps ordinaire, des transports en commun.

La Seine-Saint-Denis se caractérise par le plus fort excédent de mortalité en mars-avril 2020 (+ 123 %). Dans ce département, la hausse des décès a été particulièrement élevée pour les personnes nées en Afrique (+ 191 % pour le Maghreb et + 368 % pour les autres pays d'Afrique). Les caractéristiques sociodémographiques de ce département expliquent en partie cette singularité : il est très dense en population, les logements **suroccupés** sont nombreux (21 % contre 8 % à 16 % dans les autres départements d'Île-de-France et 5 % en France hors Mayotte), la population active, au sein de laquelle la proportion d'ouvriers est particulièrement élevée, n'a pas forcément un emploi compatible avec le télétravail, autant de facteurs qui ont pu favoriser la circulation du virus [Allard *et al.*, 2020]. De plus, la Seine-Saint-Denis est le département le plus touché par la pauvreté, souvent associée à un moins bon état de santé, ce qui augmente le risque de développer une forme grave de Covid-19.

Développer une forme grave de Covid-19 : un risque plus élevé pour les plus modestes

Catherine Pollak

Trois facteurs, souvent cumulatifs, renforcent les inégalités sociales de santé lors des épidémies : les inégalités face au risque d'exposition, les différences de vulnérabilité face à la maladie et les écarts d'accès aux soins [Blumenshine *et al.*, 2008 ; Sydenstricker, 1931]. Dans le cas de la Covid-19, s'ajoutent à l'épidémie les effets du confinement.

Le risque de contamination est plus élevé pour certaines professions, notamment celles en contact rapproché avec les malades, et plus généralement toutes celles qui ne peuvent s'exercer

à distance. Les modes de déplacement domicile-travail font aussi varier ce risque. Or, le travail en présentiel pendant le confinement, associé à la nécessité de prendre les transports en commun, a été plus fréquent parmi les ouvriers et les employés que parmi les cadres, pour qui le travail à domicile était largement majoritaire⁷. En définitive, les emplois les plus exposés ont notamment concerné les professions de santé (infirmiers, aides-soignants, médecins, etc.) ou celles assurant la continuité de certaines activités (ouvriers agricoles, vendeurs non spécialisés ou employés de libre-service, agents de police, etc.) [Jauneau et Vidalenc, 2020]. Les conditions de vie et la promiscuité accentuent également le risque de contamination pour les personnes vivant dans des logements collectifs, en établissements fermés et dans des logements suroccupés ou **surpeuplés**. Le respect des mesures de protection sanitaire dépend quant à lui de l'accès aux matériels (masques, eau, produits d'hygiène), mais aussi des comportements préventifs, inégalement adoptés dans la population [Santé publique France, 2020]. À la sortie du premier confinement en France, la proportion de personnes ayant développé des anticorps contre le virus responsable de la Covid-19 est effectivement plus élevée parmi les professionnels de santé et du soin et parmi les personnes vivant nombreuses dans le même logement, ainsi que parmi les 30-49 ans ou encore les immigrés nés hors de l'Europe [Warszawski *et al.*, 2020]. Elle est aussi plus élevée aux deux extrémités de la distribution des niveaux de vie : parmi les plus modestes, mais également parmi les plus aisés.

Le risque de développer une forme grave de Covid-19 croît nettement avec l'âge. Au-delà de ce facteur, les personnes souffrant d'une pathologie associée à un risque de développer une forme grave de Covid-19⁸ sont inégalement réparties sur le territoire et selon le milieu social [Dubost *et al.*, 2020]. Elles sont plus nombreuses dans le nord et l'est de la France, à La Réunion, en Corse, et dans une moindre mesure dans les départements du Centre et du pourtour méditerranéen. Elles sont également plus nombreuses parmi les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et dans les communes socialement défavorisées⁹ (16 % contre 13 % dans les communes favorisées). Toutes choses égales par ailleurs, les 20 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles ont une probabilité une fois et demie supérieure de souffrir d'obésité ou d'une pathologie associée à un risque de développer une forme grave de Covid-19 que les 20 % ayant les niveaux de vie les plus élevés (*figure 4*). À l'inverse, les cadres, les professions intermédiaires et les agriculteurs sont moins vulnérables que les employés et les ouvriers.

Le moindre recours aux soins pendant le confinement augmente les risques sur la santé

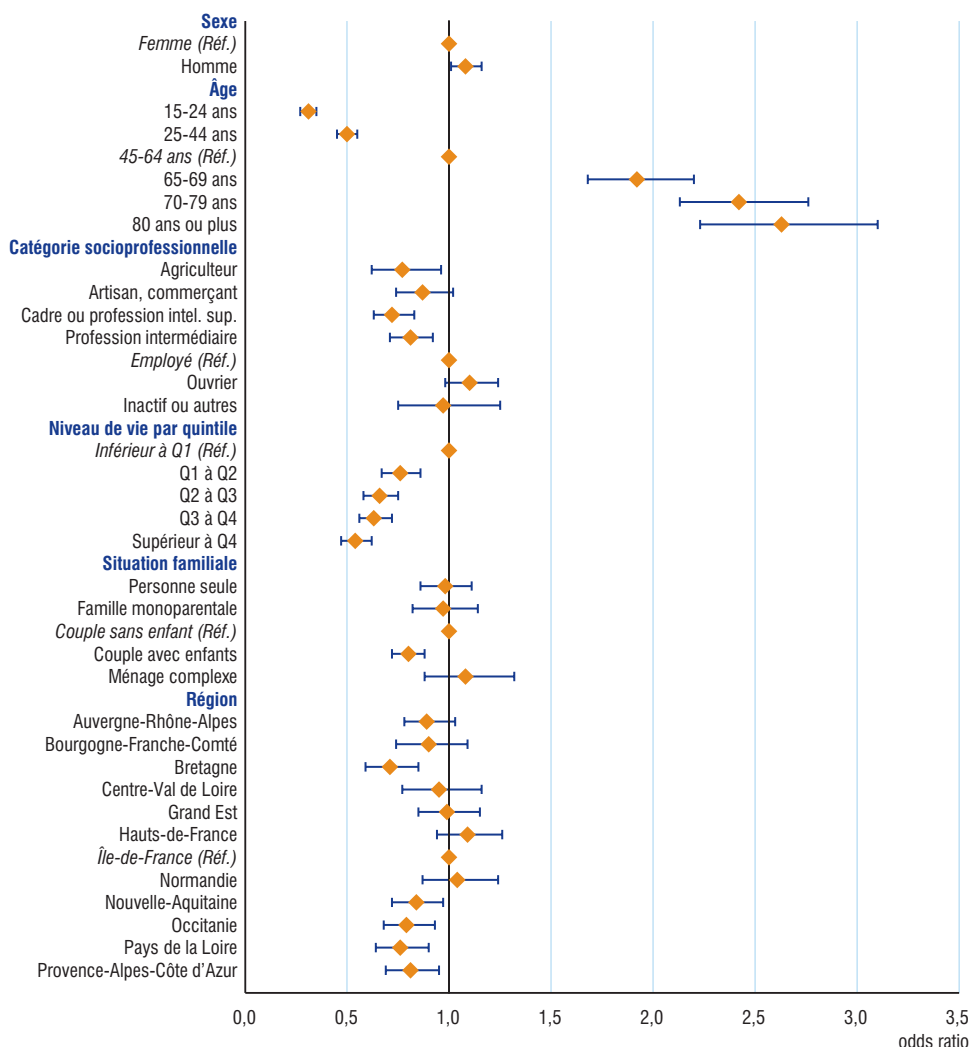
La mobilisation des services de santé contre la Covid-19 et la limitation des déplacements ont eu des impacts sur les autres soins. Les retards de prise en charge des soins urgents durant le premier confinement se mesurent au travers d'une chute des recours aux urgences pour des pathologies à risque vital : de l'ordre de 40 % pour les cardiopathies ischémiques et de près de 30 % pour les accidents vasculaires cérébraux. De même, les dépistages plus tardifs des cancers constituent une perte de chance pour les patients. La prise en charge en médecine ambulatoire s'est notablement affaïssée pendant le confinement. Selon l'assurance maladie,

7. Si le télétravail a concerné plus fréquemment les cadres, le chômage partiel a été plus fréquent pour les ouvriers et employés (*infra*). En tenant compte de ces deux phénomènes, mais aussi des non-renouvellements de contrat, licenciements et autorisations spéciales d'absence (garde d'enfant et personnes vulnérables), parmi les personnes en emploi au 1^{er} mars (donc avant le début confinement), 55 % des ouvriers, 42 % des employés, 38 % des professions intermédiaires et 28 % des cadres travaillaient à l'extérieur du domicile lors de la 7^e semaine de confinement [Lambert *et al.*, 2020b].

8. La liste des personnes considérées à risque de développer une forme grave de Covid-19 est établie par le Haut Conseil de santé publique. Celle mobilisée ici est la version d'avril 2020.

9. Selon l'indice de désavantage social, qui caractérise le niveau socio-économique des communes à partir de différents critères (revenus, diplômes, catégories sociales).

4. Facteurs jouant sur la probabilité de souffrir d'obésité ou d'une pathologie à risque de forme grave de Covid-19



Réf. : référence ; inférieur à Q1 : 20 % de personnes les plus modestes, ..., supérieur à Q4 : 20 % de personnes les plus aisées.

Note : l'influence d'une modalité est significative lorsque 1 est en dehors de l'intervalle de confiance à 95 % de l'odds ratio (extrémité des barres).

Lecture : les personnes âgées de 15 à 24 ans ont une probabilité significativement inférieure de souffrir d'obésité ou d'une pathologie associée à un risque de développer une forme grave de Covid-19 par rapport aux individus âgés de 45 à 64 ans.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Irdes-Drees, enquête santé européenne (EHIS) 2014, calculs Drees.

les consultations en médecine générale ont baissé de 40 % et celles de spécialistes de 50 %. Les consultations de suivi de maladies chroniques, de grossesse et pédiatrique ont également chuté de moitié pour près d'un généraliste sur deux, selon le panel des médecins généralistes [Monziols et al., 2020].

Les travaux sur des expériences de confinement lors de précédentes épidémies ont mis en évidence des conséquences psychologiques négatives – les plus fréquentes étant l'anxiété, la peur, la culpabilité – qui engendrent un sentiment de stress permanent, voire des effets

post-traumatiques, et, dans le pire des cas, le suicide [Brooks *et al.*, 2020]. Les conséquences sur la santé mentale pourraient être plus sévères pour les personnes isolées, âgées, les enfants et les personnes ayant des troubles psychiatriques préexistants, ainsi que pour les personnes dont les conditions de vie sont les plus précaires et se sont le plus dégradées [Qiu *et al.*, 2020 ; Reger *et al.*, 2020]. Les consultations pour santé mentale auprès des médecins généralistes ont augmenté pendant le confinement [Monziols *et al.*, 2020]. D'après les premières enquêtes, début avril 2020, un tiers des adultes souffre de détresse psychologique, une part plus élevée pour les personnes confinées dans des logements suroccupés, celles dont la situation financière s'est dégradée avec le confinement et celles ayant eu recours à des soins de santé mentale au cours des douze mois précédents [Gandré et Coldefy, 2020].

Avec la baisse d'activité, les pertes d'emplois touchent d'abord les plus précaires

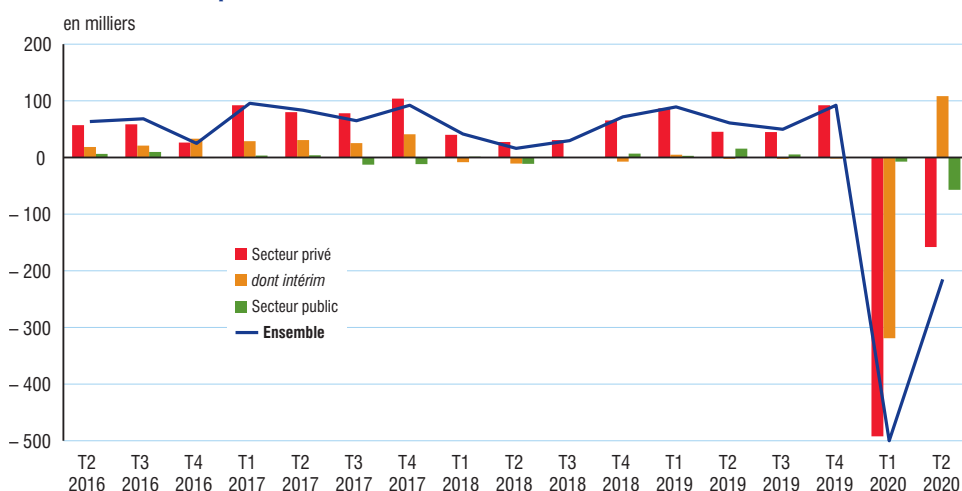
Thierry Mainaud

Entre la mise à l'arrêt d'activités « non essentielles », les pertes de débouchés, les difficultés d'approvisionnement ou encore le manque de personnel, contraint par le risque de maladie ou la garde d'enfants, le premier confinement a eu des répercussions immédiates sur l'activité économique. Selon l'enquête Acemo-Covid (*annexe*), à la fin mars, dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole, la moitié des salariés ont vu leur entreprise s'arrêter (19 %) ou réduire son activité de plus de moitié (30 %) [Dares, 2020b]. Après un temps d'adaptation, l'activité a redémarré sans attendre la fin de ce confinement, mais sans retour à la normale pour autant. L'arrêt total des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole ne concernait plus que 12 % des salariés en avril et 5 % en mai. Au premier trimestre 2020, qui inclut les deux premières semaines de confinement, l'activité économique a ainsi chuté de 6 % en volume par rapport au trimestre précédent ; au second trimestre, elle a encore perdu 14 % malgré le redémarrage partiel [Insee, 2020d]. Au troisième trimestre, elle a rebondi vigoureusement (+ 18 %), mais reste encore nettement inférieure à son niveau d'avant-crise (– 4 %).

Sur l'ensemble du premier semestre, 715 000 emplois ont été détruits, la plupart fin mars, lors des deux premières semaines de confinement (*figure 5*) [Insee, 2020f]. Après avoir été particulièrement touché fin mars, l'emploi intérimaire a rebondi au deuxième trimestre, mais un quart des emplois intérimaires d'avant la crise sanitaire restent manquants en fin de semestre. Les emplois hors intérim poursuivent quant à eux leur baisse au deuxième trimestre. Le secteur privé supporte l'essentiel de la chute (– 650 000 emplois), mais la crise sanitaire a aussi limité le renouvellement de contrats à durée limitée (contractuels, vacataires, etc.) dans la fonction publique (– 65 000). Les jeunes, plus à risque d'occuper des emplois temporaires, ont été particulièrement affectés : 9 % des 15-24 ans en emploi avant le confinement ont perdu leur emploi contre moins de 2 % des 40-65 ans [Givord et Silhol, 2020]. Au troisième trimestre 2020, l'emploi salarié privé a néanmoins fortement rebondi, avec 344 000 créations nettes, dont 136 000 emplois intérimaires ; par rapport à la fin de l'année 2019, la baisse de l'emploi salarié privé se réduit ainsi de plus de moitié, à – 306 000 [Insee, 2020c].

Si le **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) a continué de se réduire au premier semestre 2020, sauf pour les jeunes, cette baisse est en trompe-l'œil [Insee, 2020b]. Du fait des difficultés à rechercher activement un emploi ou à se rendre disponibles pour travailler en situation de confinement, de nombreuses personnes sans emploi n'ont pas répondu aux critères du BIT pour être considérées au chômage. Le **halo autour du chômage**, qui comptabilise les personnes de 15 à 64 ans sans emploi qui, sans être considérées au chômage, souhaitent travailler, a ainsi bondi à 2,5 millions de personnes au deuxième trimestre 2020 (+ 813 000 par rapport au dernier trimestre 2019). Au troisième trimestre 2020, en revanche, avec le retour à la normale des comportements de recherche d'emploi, le halo autour du chômage retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire, tandis que le chômage s'élève à 9,0 %, soit 0,9 point de plus qu'au quatrième trimestre 2019 [Insee, 2020b].

5. Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre ; glissement trimestriel.

Lecture : au premier trimestre 2020, les destructions nettes d'emplois atteignent 500 000, dont 492 000 dans le privé, parmi lesquels 319 000 emplois intérimaires.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a, lui, progressé dès le début du confinement : + 177 500 en mars, + 209 300 en avril, puis + 61 000 en mai (catégories A, B et C), soit + 8 % en trois mois [Dares, 2020a]. Cette hausse est notamment le fait de sorties des listes moins nombreuses. Les demandeurs d'emploi ont par ailleurs rencontré des difficultés à maintenir une activité, même réduite : le nombre de ceux n'ayant eu aucune activité dans le mois (catégorie A) a très fortement augmenté, à 4,6 millions en avril (+ 31 % par rapport à février 2020). Au troisième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a amorcé une décrue (- 483 000 en moyenne par rapport au trimestre précédant), mais le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) a augmenté d'autant ; au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste supérieur de 10 % à son niveau d'avant-crise (+ 6 % pour les demandeurs d'emploi en catégories A, B et C).

Les ouvriers et employés plus souvent en chômage partiel, les cadres en télétravail

Le dispositif exceptionnel d'activité partielle a permis de limiter les pertes d'emploi : fin avril, dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole, 63 % des salariés sont dans une entreprise qui a mis au moins une partie de ses effectifs au chômage partiel¹⁰ [Dares, 2020b]. Ainsi, bien plus qu'aux pertes d'emplois, la baisse d'activité économique durant le confinement est due à celle des **personnes restées en emploi au sens du BIT** : selon l'enquête Emploi (*annexe*), chaque semaine de mi-mars à mi-mai 2020, 45 % d'entre elles n'ont pas travaillé tout ou partie de la semaine¹¹, 37 % n'ayant pas travaillé du tout [Jauneau et

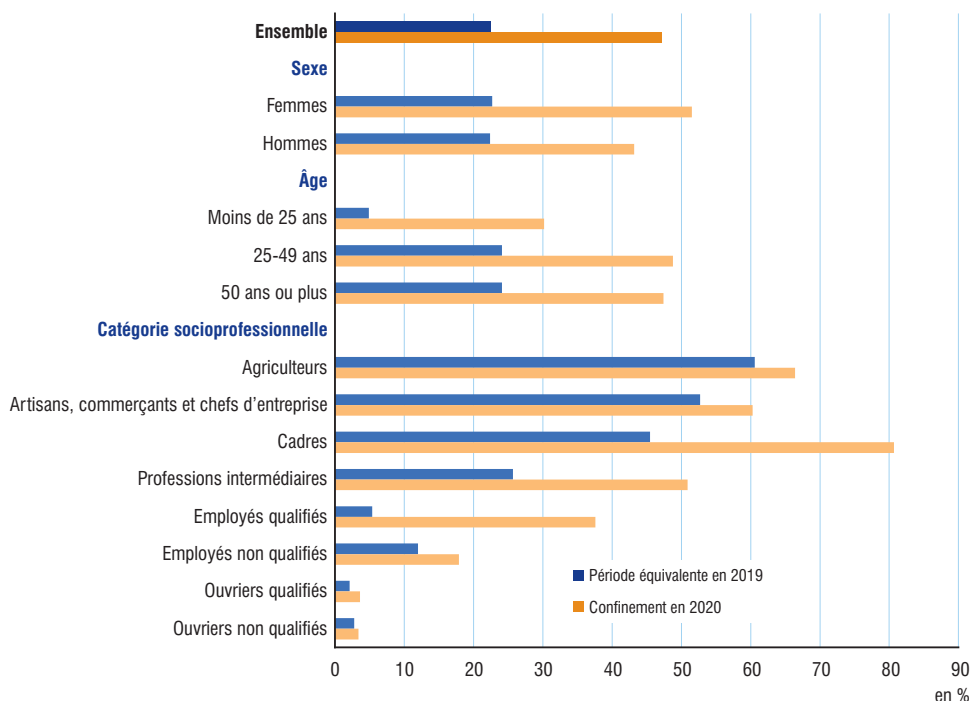
10. La proportion augmente à 73 % fin mai, à la suite du basculement des salariés en garde d'enfants d'arrêt maladie vers le chômage partiel au 1^{er} mai.

11. Les jours non travaillés de façon habituelle pour temps partiel ne sont pas ici considérés comme des jours non travaillés.

Vidalenc, 2020]. Le premier motif déclaré est le chômage partiel ou technique, qui a concerné un quart des personnes en emploi en moyenne chaque semaine (24 %). Les arrêts de travail pour maladie ont également augmenté, mais dans une moindre mesure (6 % contre 4 % à la même période en 2019), tandis que les congés sont restés à un niveau proche de la même période en 2019 (12 % contre 11 %). Interrogées en mai 2020, 36 % des personnes en emploi avant le début du confinement déclarent être passées par le chômage technique ou partiel [Givord et Silhol, 2020]. Les ouvriers et les employés ont été les plus concernés (respectivement 54 % et 36 %), les cadres nettement moins (26 %), ces derniers ayant plus souvent la possibilité de travailler à domicile.

Pendant le premier confinement, le travail à domicile, en télétravail ou non, s'est nettement développé : 47 % des personnes qui ont travaillé au moins une heure dans la semaine déclarent avoir travaillé à leur domicile au cours des quatre semaines précédentes, soit plus du double qu'en 2019 à la même période (figure 6) [Jauneau et Vidalenc, 2020]. En outre, son intensité s'est accrue : 80 % des personnes ayant travaillé à leur domicile l'ont fait au moins la moitié de leurs heures de travail, contre 30 % en 2019. La fréquence du travail à domicile a fortement augmenté pour les catégories de salariés qui le pratiquaient déjà le plus en 2019 : 81 % des cadres et 51 % des professions intermédiaires ayant travaillé au moins une heure dans la semaine y ont eu recours pendant ce confinement (respectivement 46 % et 26 % à la même période en 2019). Cependant, les employés qualifiés ont connu la rupture la plus marquée : 38 % d'entre

6. Travail à domicile en 2020 durant le premier confinement et pour la période équivalente en 2019



Note : travail à domicile au moins une fois au cours des quatre dernières semaines, qu'il s'agisse ou non du lieu de travail habituel, que ce soit ou non dans le cadre du télétravail.

Lecture : en 2020, en moyenne chaque semaine pendant le confinement, parmi les femmes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine, 51,5 % ont travaillé au moins une fois à leur domicile au cours des quatre semaines précédentes.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes ayant travaillé au moins une heure dans la semaine, entre le 18 mars et le 12 mai 2019 et entre le 16 mars et le 10 mai 2020.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

eux ont travaillé à leur domicile, soit sept fois plus qu'à la même période en 2019. À l'inverse, une très faible part d'ouvriers (4 %) ou d'employés non qualifiés (18 %) a travaillé à domicile.

Cinq situations d'emploi se sont dessinées pendant le premier confinement, concernant chacune des professions bien spécifiques [Jauneau et Vidalenc, 2020]. Le maintien d'une activité sur site a principalement concerné les professions mobilisées du fait de la situation sanitaire et du confinement (9 % des emplois, principalement dans la santé, le commerce ou la police). Le recours massif au télétravail concerne quant à lui 17 % des emplois, majoritairement des cadres. Ce sont ces deux groupes qui ont le moins diminué leur durée travaillée. Dans d'autres professions, notamment dans les services administratifs, le travail à domicile s'est fortement développé, limitant la chute de l'activité (26 % des emplois). À l'inverse, le volume d'heures s'est effondré pour des professions où les possibilités de travail à domicile étaient limitées (assistantes maternelles, conducteurs routiers, etc. ; 26 % des emplois) ou dont l'activité s'est brusquement arrêtée avec le confinement (vendeurs spécialisés, serveurs, etc., 19 % des emplois).

En définitive, les personnes en emploi ont réduit leur temps de travail hebdomadaire de 34 % en moyenne par rapport à la même période en 2019, avec de fortes disparités selon les secteurs et les catégories socioprofessionnelles [Jauneau et Vidalenc, 2020]. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (- 48 %), les ouvriers (- 48 %) et les employés (- 41 %) ont le plus réduit leur durée travaillée, étant plus présents dans les activités les plus touchées par le confinement ou difficilement réalisables à domicile (hébergement-restauration, arts, spectacles et activités récréatives, construction, services à la personne, transports, etc.). Les cadres ont nettement moins réduit leur temps de travail (- 17 %), tandis que les agriculteurs ont travaillé autant qu'à la même période en 2019. La durée travaillée a baissé dans des proportions comparables pour les hommes et les femmes. En revanche, en l'absence des modes de garde habituels du fait du confinement, la présence d'un jeune enfant a entraîné, toutes choses égales par ailleurs, un repli plus marqué de l'activité pour les parents concernés. Dans les familles avec au moins un enfant de moins de 3 ans, les parents seuls ont réduit leur temps de travail de 60 % en moyenne par rapport à la même période en 2019, ceux en couple de 38 %.

Un quart des ménages estime que sa situation financière s'est dégradée, plus particulièrement ceux dont l'activité s'est réduite

Émilie Raynaud

Au deuxième trimestre 2020, la perte de revenu disponible brut des ménages est la plus forte sur un trimestre depuis 1949 (- 2,7 % après - 0,8 % au premier trimestre) [Insee, 2020d]. Dès le début du premier confinement, les pouvoirs publics ont mis en place des mesures d'urgence à destination des entreprises, des travailleurs indépendants et des ménages [Pénicaud, 2020]. Ainsi, alors que les pertes d'emplois et le chômage partiel ont lourdement affecté la masse salariale, les indemnités d'activité partielle, l'aide exceptionnelle de solidarité liée à l'urgence sanitaire versée en mai 2020 aux ménages les plus précaires et les prestations liées aux absences pour garde d'enfants se sont ajoutées aux allocations chômage et aux minima sociaux, dont les droits ont été prolongés¹², pour compenser partiellement les pertes de revenus. Malgré ces mesures exceptionnelles, les populations les plus fragiles économiquement et socialement ont été durement touchées au cours de la période [HCFiPS, 2020].

Interrogés en mai 2020, 23 % des ménages déclarent que leur situation financière s'est dégradée avec le confinement [Givord et Silhol, 2020]. Parmi eux, 42 % estiment que leur situation financière est juste et qu'il faut faire attention, 27 % que leur situation financière est

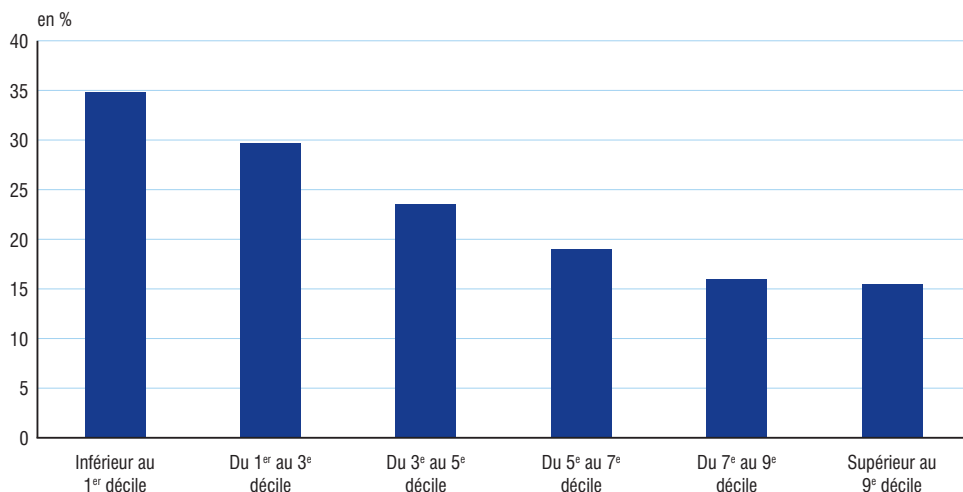
12. Les caisses d'allocations familiales ont par exemple procédé entre mars et mai 2020 à la réouverture de droits pour les bénéficiaires du revenu de solidarité activité (RSA) ou de la prime d'activité pour qui ils étaient suspendus, ainsi qu'à l'arrêt temporaire des contrôles, avec maintien dans le droit même en cas de déclarations de ressources non transmises. Les dispositions de droit commun ont été rétablies en juin 2020.

difficile et 7 % qu'ils ne peuvent pas s'en sortir sans s'endetter. Cette dégradation est d'autant plus forte que les revenus des ménages étaient initialement faibles. Parmi les 10 % de ménages les plus pauvres, 35 % perçoivent une dégradation de leur situation financière. Cette proportion est deux fois plus faible pour les 10 % de ménages les plus aisés (figure 7).

Les retraités sont plutôt épargnés du point de vue financier : 89 % d'entre eux estiment leur situation stable depuis le début du confinement. En effet, la chute de l'activité économique explique majoritairement le sentiment de perte financière : 53 % des artisans et commerçants et 37 % des ouvriers déclarent que leur situation financière s'est détériorée, soit les deux catégories pour lesquelles la durée travaillée s'est le plus réduite. Les télétravailleurs, qui ont pu maintenir au moins partiellement leur activité, déclarent au contraire moins souvent que leur situation s'est dégradée (19 % à 22 % selon la part de télétravail), et ce, même une fois tenu compte notamment de leur catégorie socioprofessionnelle. Les personnes passées par le chômage technique ou partiel déclarent aussi plus souvent une perte financière liée au premier confinement [Bajos *et al.*, 2020]. Bien que certaines entreprises aient complété l'indemnité de chômage partiel¹³, le maintien total de la rémunération n'était pas garanti au-delà du Smic.

33 % des ménages avec enfants déclarent que leur situation financière s'est dégradée, contre 18 % de ceux sans enfant, les durées travaillées ayant notamment davantage diminué pour les parents d'enfants de moins de 3 ans¹⁴. Même à autres caractéristiques identiques, notamment l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de vie, ou encore le fait d'être passé par le chômage partiel ou de télétravailler, la présence d'un enfant de moins de 3 ans augmente d'un quart le risque de dégradation de la situation financière [Givord et Silhol, 2020]. La hausse des charges due au confinement a pu être ressentie plus fortement par ces ménages. En particulier, les repas pris à domicile ont pu s'avérer coûteux pour les enfants qui fréquentent habituellement une cantine scolaire ou un centre de loisirs, dont les tarifs sont souvent modulés en fonction des ressources.

7. Dégradation de la situation financière avec le premier confinement selon le niveau de vie des ménages



Lecture : en mai 2020, parmi les 10 % de ménages dont le niveau de vie est le plus faible, 35 % déclarent que leur situation financière s'est dégradée depuis le début du confinement.

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et La Réunion, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Inserm-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1^{re} vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020.

13. L'indemnité correspondait au cours de la période du confinement à 84 % du salaire net.

14. Les arrêts de travail pour garde d'enfants ont été rémunérés à partir du mois de mai selon les mêmes modalités que l'activité partielle.

Pour l'avenir, des inquiétudes fortes pour les plus modestes

Les répercussions matérielles de cette dégradation sont sources d'inquiétudes, notamment à l'égard du logement, premier poste de dépense pour les ménages aux revenus les plus modestes [Demoly et Schweitzer, 2020]. Fin avril 2020, un quart des personnes pensaient rencontrer dans les douze prochains mois des difficultés pour payer leur loyer, leur crédit immobilier ou leurs charges [Lambert *et al.*, 2020a]. Cette crainte est plus forte chez les plus modestes¹⁵, qui sont quatre sur dix à l'exprimer. Elle concerne en premier lieu les personnes ayant déjà rencontré de telles difficultés dans les douze derniers mois (85 % d'entre eux), mais également des personnes n'en ayant pas connu jusque-là (14 %). Les ménages aux revenus les plus faibles disposent en outre de moins de marges de manœuvre sur leur budget : les **dépenses pré-engagées**, en grande partie liées au logement, pèsent davantage quand les revenus diminuent, de même que les **dépenses peu compressibles**. En 2017, les 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus faibles n'ont de souplesse que sur 35 % de leurs dépenses, contre 50 % pour les 20 % les plus aisés [Accardo et Billot, 2020].

Depuis septembre, la situation sanitaire s'aggrave et les perspectives économiques sont plus sombres. Les personnes les plus fragiles économiquement et socialement pourraient en souffrir davantage, qu'il s'agisse des bénéficiaires de minima sociaux, des salariés au chômage, en intérim ou en contrats courts, ou des travailleurs indépendants. Un ralentissement durable de l'activité économique entraînerait moins de retour vers l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux¹⁶, voire de nouvelles entrées dans ces dispositifs. L'insertion professionnelle des jeunes terminant leurs études risque aussi d'être particulièrement difficile : une conjoncture défavorable allonge la durée d'accès au premier emploi et affecte les salaires d'embauche, même si les effets s'estompent avec le temps [Gaini *et al.*, 2013], avec des répercussions plus larges sur leurs conditions de vie (accès à un logement autonome, vie en couple, etc.) [Robert et Sulzer, 2020].

Des conditions matérielles de confinement plus difficiles pour les ménages modestes ou avec enfants

En mars 2020, l'annonce du premier confinement a d'abord généré des mouvements de population sur le territoire métropolitain : 1,4 million de personnes ont regagné leur département habituel de résidence [Galiana *et al.*, 2020]. Les départs ont été nombreux depuis certaines grandes métropoles, où il est fréquent de trouver des personnes en déplacement professionnel ou pour leurs loisirs. Par ailleurs, les jeunes en études sont fortement présents autour des pôles universitaires des grandes agglomérations, qu'ils ont pu quitter afin de rejoindre le domicile de leurs parents dans un autre département. À Paris notamment, la population a diminué de 20 %. La moitié de cette baisse est due aux résidents qui ont quitté la ville. Au contraire, l'Ardeche, l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Haute-Loire, le Lot, la Nièvre, l'Orne et l'Yonne, départements ruraux, ont vu leur population augmenter significativement pendant le confinement. C'est le cas également de certains départements du littoral, où se concentrent les résidences secondaires.

Plus généralement, les conditions de logement ont pesé encore plus fortement que d'habitude sur la vie quotidienne des personnes, à commencer par les personnes sans domicile (*encadré 1*). Le confinement a en particulier mis en lumière les situations d'isolement : en 2016, 10,5 millions de personnes vivent seules dans leur logement, soit 16 % de la population, et elles sont plus souvent pauvres que les autres¹⁷. Parmi les personnes seules, 2,4 millions sont âgées

15. Ici définis comme les ménages disposant de revenus par unité de consommation inférieurs à 1 320 euros mensuels.

16. L'emploi est le premier motif de sortie des minima tels que le RSA ou l'ASS : parmi les personnes ayant perçu le RSA socle, l'ASS ou l'AAH fin 2015 et sorties des minima sociaux fin 2016, 44 % ont un emploi salarié fin 2016, 24 % sont sans emploi, inscrites à Pôle emploi, 29 % ont connu un changement de situation familiale ou autre [Drees, 2020].

17. En 2018, 20 % des personnes seules de moins de 65 ans sont pauvres, contre 16 % des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence a moins de 65 ans. Pour les 65 ans ou plus, c'est le cas de 14 % des personnes seules contre 9 % pour l'ensemble.

Se confiner : une difficulté singulière pour les sans-domicile

Thierry Mainaud et Émilie Raynaud

La mise en place d'un confinement national a soulevé la question particulière des personnes sans-domicile. La dernière enquête Sans-Domicile, menée par l'Insee et l'Ined en 2012, estimait cette année-là à 143 000 personnes le nombre d'adultes et d'enfants sans domicile, vivant dans la rue, hébergés en urgence ou pour des durées plus longues par des associations, y compris dans les centres de demandeurs d'asile [Mordier, 2016]. À périmètre constant, le nombre de sans-domicile présents dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus et utilisateurs des services d'hébergement ou de distribution de repas s'était accru de 58 % par rapport à 2001, une hausse qui a pu se poursuivre après 2012, notamment du fait de la crise migratoire. Ainsi, fin 2016, les structures d'hébergement comptaient 140 000 places permanentes¹, en hausse de 40 % par rapport à fin 2012, avec un taux de remplissage de 96 % [Pliquet, 2019].

Si une part probablement importante des sans-domicile a pu bénéficier des places permanentes dans les centres d'hébergement pour se confiner, ce n'est pas le cas des personnes sans-abri, c'est-à-dire passant la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, métro, gare, hall

d'immeuble, etc.), ou de celles hébergées dans une structure collective qu'il faut quitter le matin. En 2012, elles représentaient respectivement 10 % et 12 % des adultes sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus [Mordier, 2016]. Afin de leur permettre de trouver un abri durant le confinement, les 14 000 places hivernales ont été prolongées et des places d'urgence supplémentaires ont été progressivement ouvertes (21 000 au 4 mai selon le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales [2020]), notamment par la réquisition de chambres d'hôtel et l'ouverture de centres d'hébergement spécialisés pour les malades de la Covid-19. Dans le même temps, les conditions sanitaires ont cependant pu restreindre les capacités d'accueil de certains établissements.

Les services d'aide alimentaire ou d'accompagnement aux démarches administratives habituellement fournis par ces établissements, comme par d'autres structures ou associations qui dépendent de la présence des bénévoles, ont aussi été perturbés par la restriction des déplacements et le contexte de crise sanitaire. Cependant, ceux qui ouvrent habituellement pour la seule période hivernale ont souvent prolongé leur activité.

1. Y compris les 14 000 places en maisons relais, non prises en compte dans l'enquête Sans-Domicile.

de 75 ans ou plus [Bernard *et al.*, 2020], dont 13 % résident en outre dans une commune sans aucun commerce alimentaire généraliste, ce qui a pu rendre la vie quotidienne plus difficile avec la limitation des déplacements. Interrogées en mai 2020, les personnes vivant seules ont de fait plus souvent que les couples trouvé le confinement pénible (31 % contre 24 %) [Albouy et Legleye, 2020]. Toutefois, les familles monoparentales et les **ménages complexes** ont également moins bien vécu le confinement, au même niveau que les personnes seules. De même, les retraités ont plus fréquemment mal vécu la période (30 %) que les personnes en emploi (25 %) et les chômeurs (24 %). Pendant le confinement, le sentiment d'isolement a davantage augmenté chez les personnes âgées de 60 ans ou plus [Lambert *et al.*, 2020c]. Il reste plus élevé chez les plus jeunes : il est passé de 26 % à 46 % chez les 18-24 ans pendant le confinement, tandis qu'il augmentait de 11 % à 37 % chez les 60 ans ou plus.

L'accès à un espace extérieur privatif a pu atténuer le sentiment d'enfermement pour ceux qui en bénéficiaient. Deux tiers de la population vit habituellement dans une maison, dont 95 % disposent d'un jardin. Le tiers restant vit en immeuble, dont seulement 6 % disposent d'un jardin, d'un terrain ou d'une cour privatifs [Bernard *et al.*, 2020]. Or le type de logement occupé dépend des ressources des ménages : 58 % des ménages parmi les 20 % les plus modestes vivent en appartement en 2013, contre 43 % parmi les 20 % de ménages

de niveaux de vie¹⁸ immédiatement supérieurs et 36 % pour les 60 % de ménages plus aisés [Calvo *et al.*, 2019].

La taille du domicile a également été cruciale, d'autant qu'avec le confinement les occupants d'un même logement ont passé plus de temps en commun. En 2016, plus de 5 millions de personnes vivent à deux ou plus dans un logement dont le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille de leur ménage [Bernard *et al.*, 2020]. Cette situation de suroccupation touche 3,2 % des personnes vivant en maison et 16,5 % de celles vivant en appartement. C'est particulièrement le cas des ménages vivant dans les grandes agglomérations et de ceux ayant des enfants de moins de 10 ans : 10 % des couples et 25 % des familles monoparentales avec un ou des enfants de moins de 10 ans vivent dans un logement suroccupé. Les ménages les plus modestes sont aussi davantage concernés : en 2013, le surpeuplement du logement affecte 20 % des ménages parmi les 20 % les plus modestes, 10 % des ménages parmi les 20 % aux niveaux de vie immédiatement supérieurs et seulement 4 % des ménages plus aisés [Calvo *et al.*, 2019]¹⁹.

Les modalités d'occupation des logements ont eu des répercussions sur les conditions de travail des adultes, comme sur les conditions d'apprentissage des enfants et des jeunes scolarisés confinés chez eux. Dans l'agglomération parisienne, 40 % des personnes travaillant à domicile fin avril 2020 le font dans une pièce partagée avec d'autres personnes, contre 34 % pour l'ensemble du territoire métropolitain [Lambert *et al.*, 2020b]. Bien que les ménages à dominante cadre soient davantage présents dans les grandes agglomérations, travailler dans une pièce isolée entièrement dédiée au travail, comme un bureau, apparaît pour eux aussi fréquent que travailler dans une pièce partagée (40 % environ pour les deux situations). Dans les ménages à dominante ouvrière ou avec un seul actif ouvrier ou employé, 60 % des personnes concernées travaillent dans une pièce partagée avec d'autres personnes. Enfin, quand ils sont scolarisés, 56 % des enfants vivant dans un ménage à dominante cadre peuvent travailler dans une pièce isolée, contre 40 % à 45 % des autres enfants.

Même quand elles travaillaient à l'extérieur, les femmes ont consacré plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et à s'occuper des enfants

Ariane Pailhé, Émilie Raynaud et Anne Solaz

Pendant le confinement de mars à mai 2020, la fermeture d'une grande partie des lieux de travail, des écoles, des cantines, des modes de garde et le fait de devoir rester au domicile ont induit davantage de repas à préparer, de courses et de ménage à faire. Pour les parents d'enfants en bas âge ou scolarisés, il a aussi fallu s'en occuper et assurer plus intensément leur suivi scolaire. Les femmes ont été davantage mises à contribution que les hommes, la division du travail domestique restant fortement inégalitaire au sein des couples.

Interrogés au mois de mai 2020 dans l'enquête EpiCoV (*annexe*), 19 % des femmes et 9 % des hommes âgés de 20 à 60 ans ont déclaré avoir consacré au moins quatre heures par jour en moyenne aux tâches domestiques courantes (cuisine, courses, ménage, linge) et respectivement 32 % et 19 % entre deux et quatre heures. Femmes et hommes ont aussi souvent (32 %) passé entre une et deux heures à ces tâches, tandis que les hommes sont nettement plus nombreux à déclarer y avoir consacré moins d'une heure quotidienne (40 % contre 17 % des femmes).

18. Le niveau de vie est défini par Calvo *et al.* [2019] comme la somme des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, des minima sociaux et des prestations sociales – à l'exception des aides au logement –, avant impôt, rapportée au nombre d'unités de consommation du ménage.

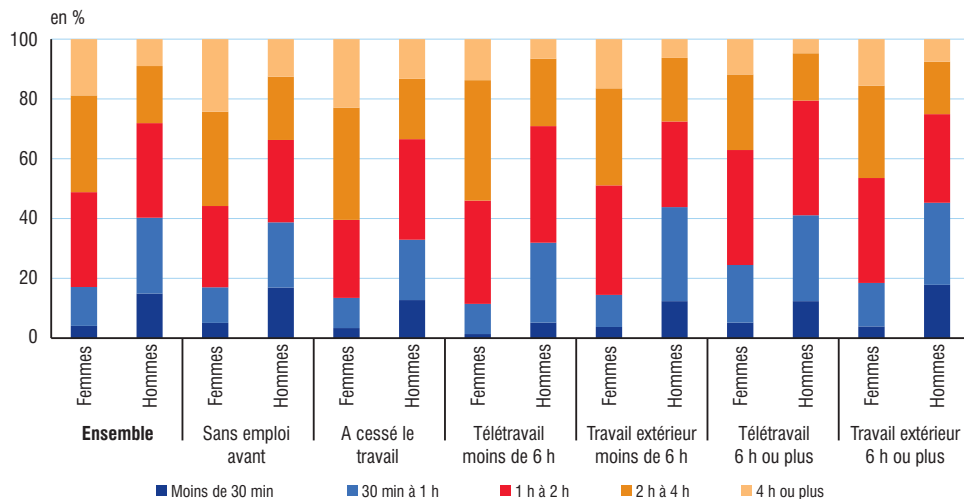
19. L'enquête Logement, dont la dernière édition date de 2013, permet de mesurer précisément le surpeuplement. En 2020, l'enquête EpiCoV confirme, à partir d'une définition approchée du surpeuplement et des revenus, la fréquence plus forte des situations de surpeuplement du logement chez les plus modestes [Bajos *et al.*, 2020].

Les personnes qui n'ont pas travaillé pendant le confinement, aussi bien les femmes que les hommes, ont consacré plus de temps aux tâches domestiques que celles qui ont travaillé, sans qu'il y ait de différence entre les personnes sans emploi avant le confinement et celles ayant dû interrompre leur activité à cette occasion (*figure 8*). Les femmes en télétravail ont passé moins de temps aux tâches domestiques que celles ayant travaillé à l'extérieur : 37 % des femmes qui ont travaillé quotidiennement plus de six heures à domicile ont consacré plus de deux heures par jour aux tâches domestiques, contre 46 % de celles qui ont travaillé la même durée à l'extérieur. Le temps domestique dépend fortement de la situation sociale et financière du ménage. Or, le télétravail a davantage concerné les femmes occupant des emplois qualifiés. Sur la période, 27 % des femmes de milieu modeste (dont le ménage a des revenus appartenant aux 10 % les plus faibles) ont consacré plus de quatre heures par jour aux tâches domestiques, contre 11 % dans les milieux les plus aisés (revenus appartenant aux 10 % du haut)²⁰.

Au sein des couples, quelle que soit leur situation d'emploi, les femmes ont assuré une plus grande part de tâches domestiques que leur conjoint. Le partage des tâches, déjà plus égalitaire en temps normal au sein des couples bi-actifs, a été également un peu plus équilibré pour les couples dont les conjoints ont tous deux continué à travailler pendant le confinement. Toutefois, le lieu de travail a eu un effet dissymétrique : les femmes ont encore plus pris en charge les tâches domestiques quand l'homme travaillait à l'extérieur plutôt qu'à domicile, tandis que la répartition des tâches entre conjoints n'a pas différé selon que la femme travaillait à l'extérieur ou à domicile.

Les femmes se sont aussi davantage que les hommes occupées des enfants. Quelle que soit la période considérée pendant le premier confinement, elles ont beaucoup plus souvent que les hommes déclaré consacrer quotidiennement quatre heures ou plus aux enfants²¹. Dans

8. Temps quotidien consacré aux tâches domestiques selon le sexe et l'activité professionnelle



Lecture : en mai 2020, parmi les femmes qui ont cessé le travail avec le confinement, 23 % déclarent consacrer en moyenne quatre heures ou plus par jour aux tâches domestiques.

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et La Réunion, personnes âgées de 20 à 60 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Inserm-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1^{re} vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020.

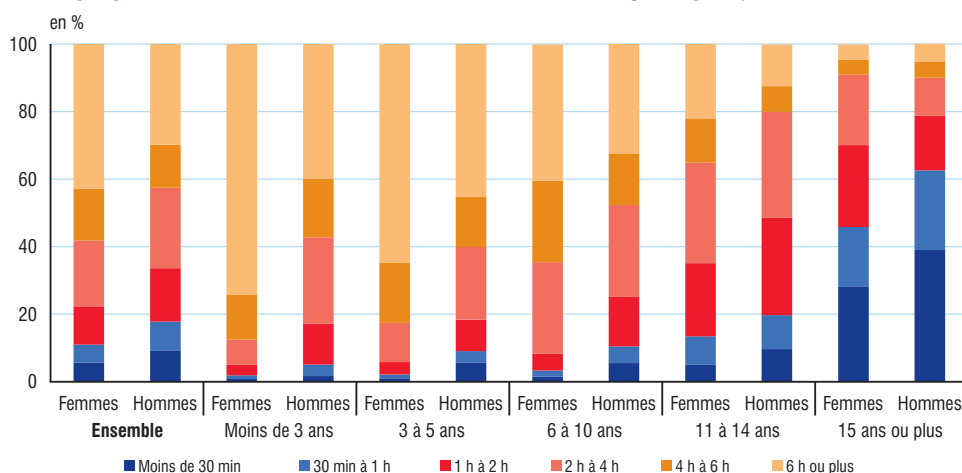
20. Les écarts de temps domestique entre les femmes ayant télétravaillé et celles ayant travaillé à l'extérieur restent toutefois significatifs à catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu du ménage et situation d'activité du conjoint identiques.

21. Dans l'enquête Camme menée de fin avril à mi-mai 2020 et interrogeant rétrospectivement sur l'ensemble de la période du confinement (*annexe*), l'écart entre les femmes et les hommes déclarant plus de quatre heures quotidiennes à s'occuper d'enfants de 14 ans ou moins est de 26 points. Sur le champ plus large des enfants de moins de 18 ans, cet écart est de 16 points pour le mois de mai dans EpiCoV.

l'enquête EpiCoV, 43 % des mères d'un enfant mineur ont déclaré en mai 2020 avoir passé plus de six heures quotidiennes à s'occuper des enfants, contre 30 % des pères (figure 9). Les parents de jeunes enfants ont encore plus souvent consacré de telles durées à leurs enfants : c'est le cas de 74 % des mères et 40 % des pères dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans, 65 % des mères et 45 % des pères lorsque le benjamin est âgé de moins de 6 ans.

Les pères travaillant à l'extérieur ont consacré moins de temps à leurs enfants que ceux en télétravail, tandis que pour les mères le lieu d'exercice de leur emploi ne fait pas de différence, y compris à catégorie socioprofessionnelle donnée. Selon l'enquête Camme, parmi les femmes ayant poursuivi leur activité, 45 % assuraient une « double journée », en cumulant quotidiennement plus de quatre heures de travail et plus de quatre heures auprès des enfants, contre seulement 29 % des hommes. En outre, les arbitrages entre travail et prise en charge des enfants ont joué en défaveur des femmes : parmi les personnes en emploi, les mères ont deux fois plus souvent que les pères été concernées par un arrêt de travail ou une autorisation spéciale d'absence pour garder leurs enfants de moins de 14 ans (21 % contre 12 %) [Albouy et Legleye, 2020].

9. Temps quotidien consacré aux enfants selon le sexe et l'âge du plus jeune enfant



Lecture : en mai 2020, parmi les mères dont le plus jeune enfant a entre 3 et 5 ans, 65 % déclarent consacrer en moyenne six heures ou plus par jour à s'occuper de leurs enfants.

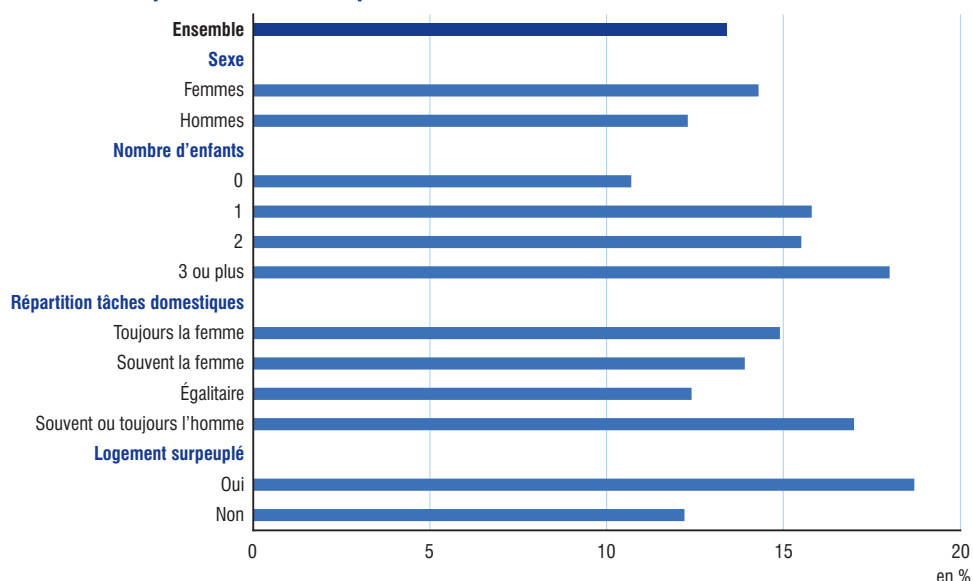
Champ : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et La Réunion, personnes âgées de 20 à 60 ans vivant avec au moins un enfant de moins de 18 ans en ménage ordinaire.

Source : Insee-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1^{re} vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020.

Le confinement et l'accroissement des tâches domestiques ont accru les conflits familiaux

Dans un contexte de grande incertitude, en cassant les routines, en augmentant le temps passé ensemble, qui plus est dans un espace contraint, et, pour celles et ceux en télétravail, en supprimant les frontières entre activités professionnelles et domestiques, le confinement a pu augmenter les tensions au sein de la famille [Lambert et al., 2020b]. Ainsi, 13 % des personnes en couple ont déclaré se disputer plus fréquemment que d'habitude au sujet de la vie quotidienne, des enfants ou de la vie professionnelle : un constat un peu plus fréquent chez les femmes (14 % contre 12 %) (figure 10). Les disputes ont d'autant plus augmenté que le travail domestique était inégalement réparti, que la charge principale repose sur la femme ou

10. Part des personnes en couple déclarant se disputer plus que d'habitude au sujet de la vie quotidienne avec le premier confinement



Lecture : en mai 2020, parmi les personnes en couple avec un enfant, 16 % déclarent se disputer plus souvent que d'habitude.
 Champ : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et La Réunion, personnes âgées de 20 à 60 ans vivant en couple en ménage ordinaire.
 Source : Inserm-Drees, enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), 1^{re} vague d'interrogation du 2 mai au 2 juin 2020.

sur l'homme. Elles ont été plus fréquentes pour les parents (16 %), surtout ceux de famille nombreuse (18 %). Le passage au télétravail ou le fait de ne plus travailler en raison du confinement ont quant à eux peu joué sur les disputes conjugales déclarées. En revanche, les conditions de logement ont affecté la relation conjugale : disposer d'un espace extérieur a été un facteur d'apaisement, tandis que le surpeuplement a été générateur de conflits.

Les tensions et conflits familiaux peuvent parfois s'exacerber au point de devenir violents. Alors que la plupart des crimes et délits enregistrés ont très fortement diminué pendant le confinement par rapport à la même période en 2019, le nombre de personnes de 15 ans ou plus ayant déposé plainte pour coups et blessures dans le cadre intrafamilial a augmenté de 4 %, à 17 600²² [Delobel *et al.*, 2020]. Or, les femmes sont les premières victimes des violences intrafamiliales : 1,4 % des femmes déclarent avoir été victimes en 2017 ou 2018 de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint, contre 0,8 % des hommes [Insee, 2020a]. En 2018, 88 % des personnes victimes de violences commises par leur partenaire²³ enregistrées par la police ou la gendarmerie sont des femmes [Vacher, 2019]. Les enregistrements de violences sexuelles ont quant à eux chuté pendant le confinement avant de remonter progressivement, comme pour la plupart des autres crimes et délits. Ces chiffres ne couvrent cependant qu'une partie des situations, les violences sexuelles étant les infractions qui ont le plus long délai d'enregistrement et faisant partie de celles ayant les plus faibles taux de plainte [Baux *et al.*, 2020]. En 2018, près des trois quarts des femmes se déclarant victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint n'ont entrepris aucune démarche auprès des forces de sécurité [Vacher, 2019]. Ces démarches ont

22. Nombre de faits constatés par la police ou la gendarmerie sur la période du 17 mars au 10 mai, comparée en 2020 et 2019.

23. Violences physiques, psychologiques, menaces, harcèlement, viols et autres agressions sexuelles.

été vraisemblablement rendues encore plus difficiles en période de confinement, alors que les sorties étaient limitées et les conjoints présents. Les associations de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les numéros d’appel et plateformes ont fait état d’une augmentation significative des signalements pendant le confinement : 29 000 appels au 3919, numéro national pour les femmes victimes de violence, en avril et 23 000 en mai 2020, contre environ 10 000 par mois en moyenne d’octobre 2019 à mars 2020 [Moiron-Braud, 2020].

Pendant le premier confinement, un tiers des élèves du second degré ayant des difficultés scolaires ont consacré trois heures ou plus à leur scolarité contre la moitié des bons élèves

Meriam Barhoumi

Avec la fermeture des établissements scolaires dès le lundi 16 mars 2020, un nouveau mode d’enseignement à distance a été mis en place pour assurer la continuité pédagogique. L’enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré (en collèges et lycées) et de leurs enfants permet de dresser un premier bilan de cette expérience (*annexe*).

Selon leurs parents, quatre élèves du second degré sur dix ont consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire pendant le confinement (*figure 11*). À l’inverse, un sur dix a travaillé moins d’une heure par jour. Les élèves ayant des difficultés scolaires selon leurs parents (35 % des élèves) ont consacré moins de temps à leur scolarité. En effet, 33 % d’entre eux ont consacré trois heures ou plus par jour en moyenne au travail scolaire, contre 47 % des enfants jugés bons ou excellents élèves par leurs parents. À l’inverse, 15 % des élèves ayant des difficultés ont travaillé moins d’une heure par jour, contre 6 % des bons et excellents élèves.

Les différences d’investissement selon le niveau scolaire durant le confinement se retrouvent quelle que soit l’**origine sociale** de l’élève. Cependant, à niveau scolaire équivalent, les élèves de milieu favorisé ont travaillé en moyenne plus longtemps. Ainsi, parmi les élèves ayant

11. Temps quotidien consacré par les élèves du second degré (collège, lycée) à leurs activités scolaires pendant la période de fermeture des établissements scolaires selon leur origine sociale

en %

	Moins de 1 h	1 h à moins de 2 h	2 h à moins de 3 h	3 h à moins de 4 h	4 h ou plus
Ensemble	10	21	28	20	21
Élève avec difficultés scolaires	15	25	27	18	15
Origine sociale défavorisée	18	28	27	15	12
Origine sociale moyenne	15	24	25	21	14
Origine sociale favorisée	13	21	29	18	18
Origine sociale très favorisée	12	23	27	19	19
Élève sans difficulté scolaire	6	18	28	22	25
Origine sociale défavorisée	7	22	31	18	22
Origine sociale moyenne	7	20	28	22	23
Origine sociale favorisée	6	17	28	24	25
Origine sociale très favorisée	6	14	27	24	29

Note : présence ou absence de difficultés scolaires déclarée par les parents.

Lecture : selon leurs parents, 18 % des élèves du second degré issus de milieu défavorisé et ayant des difficultés scolaires ont consacré moins d’une heure par jour aux activités scolaires pendant la période de fermeture des établissements scolaires due au premier confinement.

Champ : France.

Source : MENJS-Depp, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants 2020.

des difficultés scolaires, 38 % de ceux issus de milieu très favorisé ont travaillé trois heures ou plus par jour, contre 27 % de ceux issus de milieu défavorisé. Parmi les élèves sans difficulté scolaire, l'écart reste du même ordre (respectivement 53 % et 40 %).

Les élèves les plus fragiles, de famille nombreuse ou de milieu défavorisé ont rencontré des difficultés plus prononcées

Six parents sur dix déclarent que leurs enfants ont rencontré souvent ou très souvent au moins une difficulté liée au travail scolaire (figure 12). 23 % déclarent que leur enfant a souvent ou très souvent rencontré des difficultés de connexion, 22 % des difficultés d'organisation du travail et 19 % des difficultés à travailler en autonomie. Le manque de matériels (ordinateur, imprimante, etc.) a été moins fréquent (11 %), de même que les difficultés de compréhension des cours (14 %) ou liées à un manque de soutien des professeurs (13 %).

Des disparités existent entre les élèves selon leur environnement familial, notamment s'agissant des difficultés liées aux conditions matérielles (manque de matériels, problèmes de connexion, manque de place). Les enfants vivant dans des familles nombreuses rencontrent plus de difficultés, que ce soit un problème de connexion, un manque de matériels ou un manque

12. Difficultés rencontrées par les élèves du second degré (collège, lycée) selon leurs parents pendant la période de fermeture des établissements scolaires

en %

		dont :						
	Au moins une difficulté ¹	Manque de matériels pour travailler	Difficultés de connexion	Manque de place au domicile	Difficulté à organiser le temps de travail	Difficulté à travailler en autonomie	Difficulté de compréhension des cours	Manque de soutien des professeurs
Origine sociale								
Défavorisée	61	14	27	5	21	18	17	12
Moyenne	59	11	25	4	24	21	15	13
Favorisée	57	9	20	3	21	20	13	13
Très favorisée	52	5	15	2	22	18	9	15
Niveau de l'élève²								
Grosses difficultés	95	20	36	7	67	65	69	29
Un peu de difficultés	75	13	27	5	33	29	21	18
Bon niveau	49	8	20	3	13	10	4	10
Niveau excellent	34	6	15	3	6	4	1	5
Type de famille³								
Couple	55	8	21	4	21	18	13	12
Garde alternée	62	12	21	4	26	26	13	15
Famille monoparentale	65	18	29	5	25	21	19	16
Taille de la fratrie								
Un enfant	57	8	21	2	24	20	15	14
Deux enfants	56	8	19	3	23	20	13	13
Trois enfants	59	12	26	5	21	18	14	13
Quatre enfants ou plus	63	20	32	10	21	17	16	13
Ensemble	58	11	23	4	22	19	14	13

1. Y compris difficultés des parents pour aider l'enfant à comprendre le cours ou manque de temps des parents pour aider l'enfant, non détaillés ici.
2. Déclaré par les parents.
3. Famille dans laquelle vit l'enfant la plupart du temps, les gardes alternées étant donc classées à part. Les couples incluent les familles recomposées.
Lecture : selon leurs parents, 14 % des élèves du second degré issus d'un milieu défavorisé ont souvent ou très souvent rencontré des difficultés liées au manque de matériels pour travailler pendant la période de fermeture des établissements scolaires due au premier confinement.
Champ : France.
Source : MENJS-Depp, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants 2020.

de place pour travailler : 10 % d'élèves issus de familles nombreuses déclarent par exemple avoir manqué de place pour travailler, soit cinq fois plus que les enfants uniques.

Les difficultés varient également selon l'origine sociale. 14 % des élèves issus de milieu défavorisé ont manqué de matériels pour travailler et 5 % de place au domicile, contre 5 % et 2 % seulement des élèves issus de milieu très favorisé. Ils ont aussi rencontré deux fois plus souvent des difficultés de connexion. Toutes ces difficultés sont également plus fréquentes chez les élèves vivant habituellement en famille monoparentale que chez les élèves vivant habituellement avec deux parents (y compris en famille recomposée). Elles se posent de manière particulière pour les enfants et adolescents pris en charge par l'**Aide sociale à l'enfance** (encadré 2).

Aux difficultés matérielles s'ajoutent celles relatives au contenu des cours et aux capacités à travailler dans un contexte inédit. Là encore, des écarts importants s'observent selon l'environnement familial et surtout selon le niveau scolaire. Plus le niveau scolaire de l'élève est faible et plus les difficultés pour s'organiser ou pour comprendre les cours sont fréquentes. Elles sont particulièrement fortes pour les élèves ayant de grosses difficultés scolaires : 69 % ont posé ou très souvent rencontré des difficultés de compréhension des cours et 67 % des difficultés à organiser leur travail pendant le confinement, contre respectivement 1 % et 6 % seulement des élèves jugés excellents par leurs parents²⁴. Les enfants vivant dans des familles monoparentales rencontrent plus souvent des difficultés à s'organiser que ceux vivant avec deux parents, de même que pour comprendre les cours. Par ailleurs, 17 % des élèves de milieu défavorisé ont rencontré des difficultés de compréhension des cours, soit deux fois plus que les élèves de milieu très favorisé. En revanche, les élèves de milieu défavorisé ont, comme ceux de milieu très favorisé, moins souvent que les autres rencontré des difficultés pour s'organiser ou pour

Encadré 2

Des difficultés amplifiées pour les enfants et adolescents suivis par l'aide sociale à l'enfance

Thierry Mainaud

Durant le premier confinement, le 119 – numéro d'urgence du service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (Snated) – a été particulièrement sollicité, en partie à la suite d'une campagne de communication qui a démarré le 30 mars. Entre le 18 mars et le 10 mai 2020, 97 542 appels ont été reçus, soit 56 % de plus que pendant la période équivalente en 2019 [Snated, 2020]. Parmi les appels traités, la part de ceux en provenance de mineurs ou de voisins a particulièrement augmenté. Les dangers évoqués sont plus fréquemment qu'en 2019 des violences psychologiques (32 % contre 28 %) ; à des niveaux équivalents à 2019 des violences physiques (19 %), des conditions d'éducation compromises ou des violences au sein du couple (9 % dans les deux cas) et moins qu'en 2019, des négligences (16 % contre 23 %).

Le confinement a pu s'avérer particulièrement éprouvant pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs pris en charge par l'aide sociale

à l'enfance (ASE). Une partie d'entre eux a dû quitter son lieu de vie habituel, soit pour privilégier un retour en famille, soit au contraire pour ne pas rester dans son milieu familial en raison de risques encourus. Pour ceux accueillis en établissements, huit établissements sur dix n'ont pas pu maintenir le droit de visite et d'hébergement des parents durant le confinement [Abassi, 2020].

Alors que, dans les établissements de l'ASE, neuf jeunes âgés de 6 à 21 ans sur dix sont scolarisés, la fermeture des établissements scolaires a contraint le personnel à assurer le suivi pédagogique des jeunes. Les établissements qui n'ont pu assurer aucun suivi et soutien scolaire sont rares (2 %), mais seule la moitié des établissements a été en mesure de le faire pour l'ensemble des jeunes scolarisés [Abassi, 2020]. Seuls 29 % des établissements ont pu mettre à disposition un équipement informatique pour tous les enfants scolarisés qui en avaient besoin.

24. Les élèves pour lesquels les parents déclarent de grosses difficultés scolaires représentent 7 % des élèves et ceux jugés excellents par leurs parents, 19 %.

travailler en autonomie. Cela pourrait s'expliquer par une plus grande habitude des élèves issus de milieu défavorisé à se débrouiller seuls pour leurs études, tandis que les élèves plus favorisés sont plus souvent aidés par leur famille [Gouyon, 2004] et ont plus souvent recours aux cours de soutien payants [Caille, 2010].

Si 13 % des parents déclarent que leur enfant a manqué de soutien de la part des professeurs, cette opinion varie peu selon l'environnement familial. En revanche, le niveau scolaire des élèves compte plus : 29 % des élèves ayant de grosses difficultés scolaires ont manqué de soutien selon leurs parents, contre 5 % des élèves de niveau excellent.

Les parents n'ont pas toujours été en mesure d'aider leur enfant : 12 % ont eu souvent ou très souvent des difficultés pour l'aider à comprendre les cours et 19 % ont souvent ou très souvent manqué de temps pour le faire. Plus les parents jugent que leur enfant a des difficultés, plus ils déclarent avoir rencontré ce type de problèmes. En revanche, si les difficultés des parents pour aider à comprendre le cours sont plus fréquentes chez enfants de milieu défavorisé que ceux de milieu très favorisé, le manque de temps pour le faire a été à l'inverse plus fréquent pour les enfants de milieu très favorisé que pour ceux de milieu défavorisé. En effet, les enfants de milieu défavorisé ont plus souvent un parent sans emploi, tandis que les parents en emploi ont moins souvent réduit leur activité durant le confinement dans les milieux très favorisés.

En confinement, les pratiques culturelles apparaissent socialement moins clivées

Anne Jonchery, Philippe Lombardo

La période du premier confinement a fait évoluer les pratiques culturelles et artistiques en amateur. La comparaison des activités confinées (*annexe*) avec celles déclarées lors de l'enquête Pratiques culturelles 2018 montre en effet le prolongement de certaines tendances, mais témoigne aussi des bouleversements induits par ce contexte exceptionnel.

Durant ce confinement, 13 % à 20 % de la population âgée de 15 ans ou plus a pratiqué la musique, la danse, le dessin, la peinture et la sculpture, ou encore le montage audio ou vidéo, soit une progression de 5 à 6 points par rapport aux taux de pratique observés au cours de l'année 2018 (*figure 13*). Plus encore, la pratique d'une activité scientifique ou technique (astronomie, recherches historiques, etc.), déclarée par 17 % de la population confinée, fait un bond de 10 points. Ces résultats reflètent notamment une intensification des pratiques : en confinement, les pratiquants ont réalisé chacun en moyenne 2,5 activités, contre 1,8 en 2018. Les publics semblent s'être peu accrus : pendant le confinement, 44 % des individus ont pratiqué au moins une activité artistique ou culturelle en amateur, ils étaient 43 % tout au long de l'année 2018. Cependant, les pratiques en confinement sont observées sur un temps plus court²⁵, ce qui peut masquer un élargissement des publics, d'autant que les pratiquants ne correspondent pas nécessairement aux mêmes groupes sociaux avant et pendant le confinement.

Les 15-24 ans, qui pratiquaient déjà le plus en amateur en 2018, ont plus particulièrement développé ces types d'activités culturelles pendant le premier confinement (71 % d'entre eux en ont pratiqué au moins une, soit + 14 points par rapport à 2018), creusant l'écart avec les 60 ans ou plus, dont la part de pratiquants s'est maintenue (35 %). Alors qu'en 2018 les cadres pratiquaient deux fois plus une activité en amateur que les ouvriers, l'écart disparaît en situation de confinement, en raison d'une baisse pour les cadres (43 % contre 61 % en 2018) et d'une hausse pour les ouvriers (40 % contre 28 %). Un renversement s'est même opéré pour le dessin, la peinture ou la sculpture, les ouvriers s'y adonnant 1,6 fois plus que les cadres en

25. L'enquête Pratiques culturelles 2018 interroge sur les activités au cours des douze derniers mois, tandis que le volet culturel de l'enquête flash réalisée par le Crédoc pendant le confinement porte sur les pratiques à partir de la mi-mars (soit une période d'un mois et demi à deux mois).

13. Pratiques en amateur et consommations culturelles en 2018 et durant le premier confinement en 2020

en %

	2018					Premier confinement 2020				
	Ensemble	dont :		dont ¹ :		Ensemble	dont :		dont ¹ :	
		15-24 ans	60 ans ou plus	Cadres	Ouvriers		15-24 ans	60 ans ou plus	Cadres	Ouvriers
Au moins une pratique en amateur	43	57	35	61	28	44	71	35	43	40
Musique ou chant	11	20	8	16	7	16	35	7	13	13
Danse	7	10	6	8	5	13	29	3	8	10
Montage audio ou vidéo	9	17	4	15	5	14	29	7	14	9
Dessin, peinture, sculpture	14	27	8	16	10	20	40	7	12	19
Activité scientifique ou technique	7	12	3	13	4	17	29	10	20	13
Écriture d'un journal intime ou personnel	5	7	4	8	1	7	14	4	5	4
Écriture de poèmes, nouvelles, romans	4	9	3	6	2	6	13	3	4	5
Photographie	19	22	17	29	12	19	30	18	17	19
Au moins une consommation culturelle	99	100	98	100	99	97	97	98	96	98
Musique ²	92	98	83	97	88	70	86	57	70	67
Films ou séries	95	99	91	95	94	93	94	91	90	94
Vidéos sur Internet	53	93	18	60	45	66	88	48	64	68
Jeux vidéo	44	83	17	41	42	53	79	34	44	58
Cartes, jeux de société	50	62	42	55	41	47	65	33	46	45
Livres (romans, essais, livres pratiques, etc.)	62	59	62	85	41	52	46	59	63	38
Bandes-dessinées ou mangas	20	37	9	31	11	18	23	12	19	14

1. La catégorie socioprofessionnelle (cadre ou ouvrier) correspond à la profession actuelle ou à la dernière occupée pour les personnes retraitées.

2. L'écoute de musique inclut tout type de support d'écoute (disque, lecteur MP3 ou MP4, radio, Internet). En revanche dans Lombardo et Wolff [2020], l'écoute de musique et l'écoute de radio ont été analysées séparément.

Note : pour 2018, il s'agit de la pratique au cours des douze mois précédant l'enquête. Pour la période de confinement sanitaire 2020, il s'agit de la pratique entre le 17 mars et le 11 mai 2020. L'évolution des pratiques entre les deux périodes est donc à considérer avec prudence dans la mesure où les durées couvertes ne sont pas les mêmes.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Sources : Deps, enquête sur les pratiques culturelles 2018 ; Crédoc-Deps, enquête Flash 2020, calculs Deps.

période de confinement, soit un rapport inverse de celui de 2018. Les personnes en télétravail et celles dont l'activité professionnelle a été interrompue sont celles qui ont le plus pratiqué une activité en amateur (respectivement 48 % et 51 % d'entre elles). Toutefois, à catégorie sociale identique, les personnes en télétravail ne pratiquent pas davantage que les autres. Les ouvriers sont davantage concernés par les cessations d'activité, ce qui a pu contribuer à ce qu'ils pratiquent plus que d'habitude.

Le confinement a suscité une forte consommation de contenus culturels sur écran. Si la consommation de films ou de séries est similaire pendant le confinement et au cours de l'année 2018 (respectivement 93 % et 95 % d'individus), le visionnage de vidéos sur Internet (clips, reportages, vidéos en flux, etc.) a fortement augmenté : deux tiers de la population s'y sont adonnés, contre la moitié en 2018. Cette hausse correspond cependant à une tendance antérieure au premier confinement, que ce dernier a pu accélérer. Il en est de même de l'usage plus répandu des réseaux sociaux (consultés par 78 % de la population pendant le premier confinement contre 53 % en 2018), qui a certainement contribué à cet intérêt pour les vidéos en ligne, particulièrement diffusées par ces plateformes. L'usage des réseaux sociaux s'est particulièrement développé chez les plus âgés : la consultation quotidienne des 40-59 ans atteint 53 % (+ 18 points) et celle des 60 ans ou plus 43 % (+ 31 points). Si ces taux restent inférieurs à ceux des individus plus jeunes, l'écart générationnel se réduit considérablement : alors qu'en 2018, les 15-24 ans consultaient près de 7 fois plus les réseaux sociaux quotidiennement que les 60 ans ou plus, ce ratio n'est plus que de 1,7 pendant le confinement.

L'essor du jeu vidéo observé ces vingt dernières années s'est également renforcé, avec 53 % de joueurs pendant le premier confinement, contre 44 % en 2018. Cette progression concerne d'abord les femmes, qui sont 51 % à jouer quand elles n'étaient que 39 % en 2018. Ainsi, l'écart avec les hommes se réduit (55 % de joueurs contre 49 % en 2018). La pratique vidéoludique s'est aussi répandue parmi les plus âgés, dès 40 ans, et plus encore à partir de 60 ans : si les 15-24 ans jouaient près de cinq fois plus que les 60 ans ou plus au cours de l'année 2018, le ratio s'est réduit de moitié. Toutes les catégories sociales accroissent leur pratique, néanmoins l'augmentation est plus importante pour les non-diplômés et les ouvriers (passant respectivement de 28 % et 42 % en 2018 à 44 % et 58 % en confinement).

En revanche, l'écoute de musique baisse nettement : elle est pratiquée par 70 % de la population de 15 ans ou plus pendant le premier confinement contre 92 % en 2018. Ce recul fait écho aux données de téléchargement communiquées par les plateformes de diffusion en flux qui confirment la diminution du volume d'écoute. Si la baisse est effective parmi toutes les catégories de la population, les 40 ans ou plus ainsi que les cadres, professions intermédiaires et employés sont les plus concernés, avec un repli de plus de 25 points de la part de ceux qui en ont écouté. La disparition du temps de transport – parfois temps d'écoute musicale – pour les personnes en télétravail ou en chômage, partiel ou non, n'explique que partiellement cette chute : les personnes ayant poursuivi leur activité professionnelle sur site déclarent également une moindre écoute.

Enfin, si la lecture de bandes dessinées se maintient, la lecture de livres affiche un recul de 10 points (52 % d'individus contre 62 % en 2018). La période observée est toutefois beaucoup plus courte et pourrait tout aussi bien masquer un essor de la lecture en contexte confiné. Ce résultat s'accompagne d'une réduction des disparités sociales, liée à une baisse plus forte des lecteurs des classes favorisées : les diplômés de l'enseignement supérieur étaient 2,1 fois plus nombreux que les non-diplômés à avoir lu au moins un livre au cours des douze derniers mois en 2018, ce rapport n'est plus que de 1,5 pendant le premier confinement. ■

Encadré 3

Une crise internationale

Début novembre 2020, l'épidémie de Covid-19 a déjà fait 1,2 million de morts dans le monde¹, entraînant une crise sanitaire, économique et sociale à l'échelle mondiale. Aucun pays n'est épargné, même si chacun est touché avec une temporalité et une intensité différentes, selon la zone géographique, les caractéristiques de la population, du système de santé, de l'économie, ou encore la réponse apportée par les pouvoirs publics. L'analyse des différentes réactions à cette crise multiple est un exercice particulièrement difficile. Comparer nécessite non seulement de mettre les données en regard des caractéristiques de chaque pays (structure de la population par âge et par sexe, état de santé, système de santé, système éducatif, marché du travail, taux de chômage, taux d'activité des femmes, répartition des emplois dans les différents secteurs, type d'habitat, niveau et conditions de vie, etc.), mais aussi de bien connaître les appareils statistiques nationaux

(origine des données, mécanismes de collecte ou transmission, champ couvert par les chiffres fournis, etc.) [Tavernier, 2020].

Entre le 2 mars et le 26 avril, l'excédent de mortalité toutes causes confondues, par rapport à la moyenne 2016-2019, est un peu supérieur en France (+ 28 %) à ce qu'il a été en Europe, tout en étant inférieur à celui de l'Espagne (+ 70 %), de l'Italie (+ 47 %), du Royaume-Uni et de la Belgique (+ 43 %), ou encore des Pays-Bas (+ 36 %) [Eurostat, 2020a]. À l'inverse, en Allemagne, le surcroît de décès est beaucoup plus faible (+ 4 %). C'est aussi le cas des pays d'Europe centrale et orientale. Si le pic des décès a été atteint en France comme en Espagne la semaine du 30 mars, il a eu lieu plus tôt en Italie, et à l'inverse plus tardivement en Belgique et au Royaume-Uni, tandis que l'excédent de mortalité s'est prolongé tout le mois de mai en Suède. Ce sont les personnes les plus âgées qui, partout, ont été les plus touchées

1. Selon le décompte du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) au 4 novembre 2020.

[Dahoo et Gaudy, 2020]². La comparaison des décès spécifiquement dus à la Covid-19 est délicate en raison de l'existence de règles différentes en matière de classification des maladies et des causes de décès, ainsi que de problèmes de couverture. Les autorités de santé des différents pays ont mis en place des remontées rapides, mais souvent partielles, des décès Covid-19, tandis que les remontées exhaustives sur les causes de décès sont souvent tardives. La différence principale entre les remontées rapides des différents pays porte sur la prise en compte ou non des décès dans les maisons de retraite et à domicile, avec des performances de suivi variables d'un pays à l'autre. En France, la comparaison de la mortalité toutes causes confondues et des décès Covid-19 indique que la couverture de ces derniers semble de qualité, comparativement à d'autres pays [Morgan *et al.*, 2020 ; Pittet *et al.*, 2020].

L'une des conséquences immédiates des confinements ou restrictions a été la chute de l'activité économique. En France, le nombre d'heures travaillées par les personnes en emploi a baissé de 5 % au premier trimestre et de 19 % au deuxième trimestre par rapport aux trimestres correspondants en 2019³, contre respectivement 5 % et 15 % en moyenne dans l'Union européenne [Eurostat, 2020b]. La chute a été particulièrement forte en Italie dès le premier trimestre (– 10 %, puis – 24 %), ce pays ayant été le premier à se confiner en Europe. L'Espagne est moins touchée au premier trimestre, mais plus fortement au deuxième (– 4 %, puis – 28 %). La baisse est moins marquée en Europe de l'Est et du Nord. La diminution du temps effectivement travaillé dépend des mesures de confinement, qui varient selon les pays, mais aussi de la part des activités pouvant continuer à distance. D'après l'OCDE, près de 40 % des emplois se prêteraient au télétravail en France, une proportion supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE,

dépassée uniquement en Suisse et dans les pays du Nord de l'Europe [OCDE, 2020b]. Néanmoins, à la mi-avril, le télétravail aurait été plus élevé en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou encore en Australie, la France⁴ se distinguant notamment par une faible part de travail à domicile parmi les salariés les moins bien rémunérés [Galasso et Foucault, 2020]. Par ailleurs, neuf pays de l'OCDE sur dix ont mis en place des dispositifs de maintien dans l'emploi⁵. En France, 33 % des salariés en auraient bénéficié en mai, soit moins qu'en Autriche (37 %), autant qu'au Royaume-Uni (32 %), mais plus qu'en Allemagne (19 %) ou en Espagne (18 %) [OCDE, 2020a]. Aux États-Unis, ces dispositifs sont quasiment inexistantes, d'autres ayant été privilégiés, notamment un accès provisoirement facilité et plus généreux aux allocations chômage. Les évolutions du chômage en temps de pandémie sont quant à elles parfois en trompe-l'œil comme en France (*supra*) et très variables d'un pays à l'autre, selon les politiques mises en œuvre, les modalités de collecte des données et les particularités locales du marché du travail.

Comme le système statistique public français, des instituts statistiques nationaux étrangers se sont mobilisés pour éclairer la situation dans leur pays. L'*Office for National Statistics* britannique (ONS) a ainsi adapté son enquête mensuelle *Opinions and Lifestyle Survey* (enquête sur les opinions et le mode de vie) en un questionnaire hebdomadaire interrogeant sur les effets de la crise sur la vie quotidienne. Même si les enquêtes françaises et britanniques ne sont pas strictement comparables du fait de modes de collecte et de temporalités différents, certains traits communs se dégagent. Ainsi, comme en France, les ménages modestes – avec en Grande-Bretagne les ménages aux revenus intermédiaires – déclarent plus souvent que les plus aisés une perte de revenu dans les premières semaines du confinement, ou *lockdown*⁶ [ONS, 2020a]. Les

2. Le réseau EuroMOMO, auquel participe, pour la France, Santé publique France, permet quant à lui de déterminer plus finement, à l'aide d'un modèle statistique, l'excès de mortalité enregistré dans chaque pays.

3. Les chiffres pour la France sont inférieurs à ceux cités par ailleurs dans cette vue d'ensemble, notamment parce que la période considérée ici est plus large que celle du premier confinement.

4. Le chiffre pour la France est nettement inférieur à celui mesuré à partir de l'enquête Emploi (*supra*). Dans l'enquête Emploi, il s'agit des personnes en emploi qui ont travaillé à domicile au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes. Dans l'enquête du projet REPEAT (*REpresentations, PErceptions and ATtitudes on the Covid-19*) mobilisée par Galasso et Foucault, il s'agit des personnes travaillant depuis leur domicile au moment de l'interrogation (15-16 avril 2020).

5. Ces dispositifs varient par leur générosité envers les employeurs et les salariés, ainsi que par les conditions d'éligibilité. Il s'agit de mesures qui subventionnent directement les heures non travaillées (chômage partiel en France, *Kurzarbeit* en Allemagne, *furlough* au Royaume-Uni, etc.) ou qui complètent les revenus des salariés en activité réduite (*Noodmatregel Overbrugging Werkgelegenheid* aux Pays-Bas, *Job Keeper Payment* en Australie, etc.).

6. Résultats obtenus pour la période du 3 avril au 10 mai 2020 [ONS, 2020a].

Encadré 3 (suite)

Britanniques ont également plus souvent vu leurs revenus baisser quand ils sont parents (29 % contre 14 % des personnes sans enfant).

L'inégal partage des tâches parentales entre hommes et femmes se retrouve aussi en Grande-Bretagne : dans les ménages avec au moins un enfant mineur, les femmes ont consacré en moyenne 1,7 fois plus de temps aux enfants que les hommes pendant le confinement [ONS, 2020b].

Produire des analyses comparatives pertinentes exigera du temps et de la prudence. Même les indicateurs habituellement comparés à un niveau international devront être assortis de précautions et l'analyse des écarts pour l'année 2020 devra tenir compte des mesures mises en place par les gouvernements, des dispositifs de soutien à l'économie, aux personnes, comme de la durée et des modalités des confinements.

Définitions

Aide sociale à l'enfance (ASE) : service du département qui vise à apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social. Elle aide également les mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. L'ASE organise notamment l'hébergement en établissement ou famille d'accueil et le suivi en action éducative (le mineur étant alors maintenu dans son milieu familial) des mineurs protégés.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Les démarches actives considérées sont variées : étudier des annonces d'offres d'emploi, se rendre à un salon professionnel, mobiliser son réseau social ou prendre des conseils auprès de Pôle emploi, etc.

Dépenses pré-engagées : dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Elles comprennent essentiellement les dépenses de logement et les frais associés (eau, électricité et autres charges courantes), ainsi que les services financiers et assurances (hors assurance-vie). Elles sont ici considérées hors loyers imputés, c'est-à-dire les loyers que paieraient les ménages propriétaires pour se loger s'ils étaient locataires.

Dépenses peu compressibles : postes de consommation difficilement arbitrables à court terme parce qu'ils répondent à des besoins essentiels : dépenses alimentaires, de santé, d'éducation, de carburants ou de services de transports.

Halo autour du chômage : personnes inactives au sens du BIT, mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes sans emploi qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler et des personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Ménage complexe : ménage comptant plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Ils incluent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation.

Origine sociale : définie pour les élèves du second degré selon un regroupement des catégories socioprofessionnelles des parents en quatre postes :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Personne en emploi au sens du BIT : personne âgée de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée, qu'elle soit salariée, à son compte, employeuse ou aide dans l'entreprise ou l'exploitation familiale, ou temporairement absente de son emploi (congé, maladie, chômage partiel, etc.).

Suroccupation du logement : un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à une norme fondée sur la composition du ménage qui l'occupe : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence de chaque famille occupant le logement, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. Les studios occupés par une personne seule sont exclus du champ.

Surpeuplement du logement : par rapport à la suroccupation, le surpeuplement inclut une notion de surface minimale par personne. Il y a surpeuplement quand le logement comporte autant ou plus de pièces que la norme, mais offre moins de 18 m² par personne ou, dans le cas d'un studio occupé par une personne seule, si la surface est inférieure à 25 m².

Pour en savoir plus

Allard T., Bayardin V., Mosny E., « L'Île-de-France, région la plus touchée par le surcroît de mortalité pendant le confinement », *Insee Analyses Île-de-France* n° 118, juin 2020.

Abassi É., « Les établissements et services de l'aide sociale à l'enfance durant le confinement », *Dossiers de la Drees* n° 56, mai 2020.

Accardo J., Billot S., « Plus d'épargne chez les plus aisés, plus de dépenses contraintes chez les plus modestes », *Insee Première* n° 1815, septembre 2020.

Albouy V., Legleye S., « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », *Insee Focus* n° 197, juin 2020.

Bajos N., Warszawski J., Pailhé A., Counil E., Jusot F., Spire A., Martin C., Meyer L., Sireyjol A., Franck -E., Lydié N., « Les inégalités sociales au temps du Covid-19 », *Questions de santé publique* n° 40, Iresp, octobre 2020.

Barhoumi M., « Pendant le confinement, c'est avant tout le niveau scolaire des élèves qui a pesé sur le vécu de la continuité pédagogique », *Document de travail* n° 2020-E06, Depp, décembre 2020.

Barhoumi M., « Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second degré, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire », *Note d'information* n° 20.42, Depp, novembre 2020.

Barhoumi M., Blouet L., Charpentier A., Cristofoli S., Fréchou H., Hubert T., Iasoni E., Lermite A., Michaudon H., Moyère R., Odin-Steiner D., Raffaëlli C., Solnon A., Stefanou A., Touahir M., Traore B., Wuillamier P., « Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante », *Note d'information* n° 20.26, Depp, juillet 2020a.

Barhoumi M., Blouet L., Charpentier A., Cristofoli S., Fréchou H., Hubert T., Iasoni E., Lermite A., Michaudon H., Moyère R., Odin-Steiner D., Raffaëlli C., Solnon A., Stefanou A., Touahir M., Traore B., Wuillamier P., « Continuité pédagogique, période de mars à mai 2020 : enquêtes de la Depp auprès des familles et des personnels de l'éducation nationale, premiers résultats », *Document de travail* n° 2020-E03, Depp, juillet 2020b.

Baux D., Bernardi V., Delobel L., Estival A., Filatriau O., Hama S., Pramil J., Quélenec Y., Razafindranovona T., Tir D., « Insécurité et délinquance en 2019 », *Bilan statistique*, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, septembre 2020.

Bayet A., Le Minez S., Roux V., « Statistiques sur les décès : le mode d'emploi des données de l'Insee en 7 questions/réponses », *blog Insee*, mai 2020.

Bernard V., Gallic G., Léon O., Sourd C., « Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires », *Insee Focus* n° 189, avril 2020.

Blanpain N., « L'espérance de vie par niveau de vie. Méthode et principaux résultats », *Document de travail* n° F1801, Insee, février 2018.

Blumenshine P., Reingold A., Egerter S., Mockenhaupt R., Braveman P., Marks J., "Pandemic influenza planning in the United States from a health disparities perspective", *Emerging Infectious Diseases* n° 14(5), mai 2008.

Brooks S., Webster R., Smith L., Woodland L., Wessely S., Greenberg N., Rubin G., "The psychological impact of quarantine and how to reduce it: rapid review of the evidence", *The Lancet* n° 395(10227), février 2020.

Caille J.-P., « Les cours particuliers en première année de collège : un entrant en sixième sur dix bénéficie de soutien scolaire payant », *Éducation & Formations* n° 79, décembre 2010.

Calvo M., Hananel J., Loubet A., Richet-Mastain L., « Conditions et dépenses de logement selon le niveau de vie des ménages », *Les dossiers de la Drees* n° 32, février 2019.

Champagne C., Pailhé A., Solaz A., « 25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique : quels facteurs d'évolution ? », *Documents de travail* n° 203, Ined, 2014.

Dahoo U., Gaudy L., « En France, comme en Europe, un pic de surmortalité lié à la Covid-19 fin mars-début avril », *Insee Focus* n° 200, juillet 2020.

Dares, « Focus sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en mai 2020 », *Tableaux de bord*, juin 2020a.

Dares, « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 », *Synthèse des résultats de l'enquête flash*, juin 2020b.

Delobel L., Hama S., Quélenne Y., Razafindranovona T., Tir D., « Délinquance enregistrée pendant le confinement : un premier éclairage », *Interstats* n° 28, SSMIS, juillet 2020.

Demoly E., Schweitzer C., « Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports », *Insee Focus* n° 203, septembre 2020.

Desriviere D., Fabre J., « Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 », *Insee Première* n° 1816, septembre 2020.

Drees, « Minima sociaux et prestations sociales – ménages aux revenus modestes et redistribution », *Panoramas de la Drees*, édition 2020.

Dubost C.-L., Pollak C., Rey S. (coord.), « Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19 : état des lieux et perspectives », *Les dossiers de la Drees* n° 62, juillet 2020.

Eurostat, "Weekly Death Statistics", *Statistics Explained*, octobre 2020a.

Eurostat, "Covid-19: Statistics serving Europe", *Overview*, 2020b.

Fouillet A., « Surveillance de la mortalité au cours de l'épidémie de Covid-19 du 2 mars au 31 mai 2020 en France », *Données de surveillance*, Santé publique France, juillet 2020.

Gaini M., Leduc A., Vicard A., « Finir ses études en période de mauvaise conjoncture : un désavantage qui perdure ? », *Insee Analyses* n° 8, février 2013.

Galasso V., Foucault M., "Working during Covid-19: cross-country evidence from real-time survey data", *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations* n° 246, Éditions OCDE, Paris, juillet 2020.

Galiana L., Suarez Castillo M., Sémécurbe F., Coudin E., de Bellefon M.-P., « Retour partiel des mouvements de population avec le déconfinement », *Insee Analyses* n° 54, juillet 2020.

Gandré C., Coldefy M. « Les inégalités face au risque de détresse psychologique pendant le confinement : premiers résultats de l'enquête COCLICO du 3 au 14 avril 2020 », *Questions d'économie de la santé* n° 249, Irdes, juin 2020.

Gascard N., Kauffmann B., Labosse A., « 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus* n° 191, mai 2020.

Givord P., Silhol J., « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », *Insee Première* n° 1822, octobre 2020.

Gouyon M., « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première* n° 996, décembre 2004.

Haut Conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS), « 2020 : une rupture sans précédent pour la sécurité sociale », *Note du HCFiPS*, mai 2020.

Insee, « Insécurité, victimation », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020a.

Insee, « Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement et atteint 9,0 % », *Informations Rapides* n° 287, novembre 2020b.

Insee, « Après une chute au premier semestre, l'emploi salarié privé rebondit de 1,8 % au troisième trimestre 2020 (estimation flash) », *Informations Rapides* n° 286, novembre 2020c.

Insee, « Le PIB rebondit au troisième trimestre (+ 18,2 %) mais reste nettement en dessous de son niveau d'avant-crise (- 4,3 % sur un an) », *Informations Rapides* n° 278, octobre 2020d.

Insee, « Nombre de décès quotidiens », *Chiffres détaillés*, octobre 2020e.

Insee, « Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié baisse de nouveau nettement dans le secteur privé et chute dans la fonction publique », *Informations Rapides* n° 227, septembre 2020f.

Inserm CépiDc, « Visualisation des données du centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès de l'Inserm sur la Covid-19 », *en ligne*, consulté le 19 novembre 2020.

Jauneau Y., Vidalenc J., « Durée travaillée et travail à domicile pendant le confinement : des différences marquées selon les professions », *Insee Focus* n° 207, octobre 2020.

Lambert A., Cayouette-Remblière J., Guérait É., Bonvalet C., Girard V., Le Roux G., Langlois L., « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », *Note de synthèse* n° 10, vague 6, Coconel, Ined, 2020a.

Lambert A., Cayouette-Remblière J., Guérait E., Bonvalet C., Girard V., Le Roux G., Langlois L., « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français », *Population & Sociétés* n° 579, Ined, juillet 2020b.

Lambert A., Cayouette-Remblière J., Guérait E., Bonvalet C., Girard V., Le Roux G., Langlois L., « Comment voisine-t-on dans la France confinée », *Population & Sociétés* n° 578, Ined, juin 2020c.

Lombardo P., Wolff L., *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Deps, ministère de la Culture, coll. « Culture études », 2020-2, juillet 2020.

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, « Actualisation : Plus de 21 000 places d'hébergement désormais ouvertes pour les sans domicile fixe et 97 sites d'hébergement spécialisés mis à disposition pour les malades du Covid-19 depuis le début de la crise sanitaire », *communiqué de presse*, 4 mai 2020.

Moiron-Braud E., « Les violences conjugales pendant le confinement : évaluation, suivi et propositions », *Rapport de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof)*, juillet 2020.

Monziols M., Chaput H., Verger P., Scronias D., Ventelou B., « Comment les médecins généralistes ont-ils exercé leur activité pendant le confinement lié au Covid-19 ? », *Études et Résultats* n° 1150, Drees, mai 2020.

Mordier B., « Introduction de cadrage : les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 », *Économie et Statistique* n° 488-489, septembre 2016.

Morgan D., Ino J., Di Paolantonio G., Murtin F., "Excess mortality: measuring the direct and indirect impact of Covid-19", *Documents de travail de l'OCDE sur la santé* n° 122, Éditions OCDE, Paris, 2020.

OCDE, "Covid-19: From a health to a jobs crisis", in *OECD Employment Outlook 2020: Worker Security and the COVID-19 Crisis*, Éditions OCDE, Paris, 2020a.

OCDE, "Capacity for remote working can affect lockdown costs differently across places", *en ligne*, juin 2020b.

Office for National Statistics (ONS), "Personal and economic well-being in Great Britain: June 2020", *Statistical bulletin*, juin 2020a.

Office for National Statistics (ONS), "Parenting in lockdown: Coronavirus and the effects on work-life balance", *Article*, juillet 2020b.

Papon S., Robert-Bobée I., « Une hausse des décès deux fois plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France en mars-avril 2020 », *Insee Focus* n° 198, juillet 2020.

Pénicaud É., « L'année sociale et législative en quelques dates », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

Pic V., Hecker I., Breton D., Gagnon A., « Le Grand Est : deuxième région française la plus touchée par l'épidémie de Covid-19 », *Insee Analyses Grand Est* n° 115, juillet 2020.

Pittet D., Boone L., Moulin A.-M., Briet R., Parneix P., « Mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19 et sur l'anticipation des risques pandémiques - Rapport d'étape », *Rapport public*, octobre 2020.

Pliquet E., « Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte évolution par rapport à 2012 », *Études et Résultats* n° 1102, Drees, février 2019.

Qiu J., Shen B., Zhao M., Wang Z., Xie B., Xu Y., "A nationwide survey of psychological distress among Chinese people in the COVID-19 epidemic: implications and policy recommendations", *General Psychiatry* n° 33 (2), 2020.

Reger M., Stanley I., Joiner T., "Suicide mortality and coronavirus disease 2019: a perfect storm?", *JAMA Psychiatry*, avril 2020.

Robert A., Sulzer E., « Quitter le domicile parental : un processus très lié au parcours scolaire et professionnel », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

Santé publique France, *Covid-19 : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie*, 2020.

Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (Snated), *Bilan relatif à l'activité du 119 Période de confinement du 18 mars au 10 mai 2020*, 20 mai 2020.

Sydenstricker E., "The incidence of influenza among persons of different economic status during the epidemic of 1918", *Public Health Reports* n° 46(4), 1931.

Tavernier J.-L., « La statistique publique à l'épreuve de la crise sanitaire », *blog Insee*, mai 2020.

Vacher A., « Les violences au sein des couples et les violences sexuelles en 2018 », *La lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes* n° 14, Miprof, novembre 2019.

Warszawski J., Bajos N., Meyer L., de Lamballerie X., Seng R., Beaumont A.-L., Slama S., Hisbergues M., Rahib D., Lydié N., Legendre B., Barlet M., Rey S., Raynaud P., Leduc A., Costemalle V., Beck F., Legleye S., Castell L., Givord P., Favre-Martinoz C., Paliot N., Silhol J., Sillard P., « En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2 », *Études et Résultats* n° 1167, Drees, octobre 2020.

Les statistiques sur les décès toutes causes confondues, une mise à disposition exceptionnelle

L'Insee tient le Registre national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Dans ce cadre, les communes transmettent les informations relatives à tout acte civil dressé sur le territoire français. S'agissant des bulletins de décès, le délai de transmission est d'une semaine maximum, auquel s'ajoute, le cas échéant, un délai d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee. 90 % des envois se font désormais sous forme dématérialisée.

Afin de contribuer au suivi des effets de la pandémie de Covid-19, l'Insee a mis à disposition, chaque semaine à compter de la fin mars, tous les quinze jours après début septembre, puis à nouveau chaque semaine à partir de début novembre, le nombre de décès quotidiens enregistrés dans chaque département depuis le 1^{er} mars 2020, en comparaison des années 2018 et 2019. Les données mises à disposition ont été progressivement enrichies (âge et sexe des personnes décédées, lieux de décès, fichier individuel des décès, séries des décès depuis le 1^{er} janvier sur la période 2018-2020). Les décès sont comptabilisés dans le département et à la date où ils sont survenus. Les données couvrent toutes les causes de décès et sont provisoires. Elles sont révisées lors de chaque mise à disposition. Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11, car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Pour accompagner la diffusion de ces données et leur interprétation, l'Insee a mis en ligne très régulièrement un commentaire détaillé de l'évolution des décès, publié deux billets de blog ainsi que plusieurs analyses nationales comme régionales.

L'enquête Emploi, une collecte et une exploitation particulières

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, environ 100 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.) répondent à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ».

La collecte de l'enquête Emploi a été fortement affectée par la crise sanitaire et le premier confinement de 2020. Les premières et dernières interrogations, qui se font habituellement en face-à-face, ont dû être, à titre exceptionnel, réalisées par téléphone. Pour les premières interrogations, pour lesquelles les enquêteurs ne disposaient pas toujours des coordonnées téléphoniques des ménages, cela s'est traduit par une baisse du taux de collecte. Au final, l'effet reste toutefois limité, car il ne porte que sur une partie de l'échantillon. Par ailleurs, les méthodes de redressement habituelles permettent d'obtenir des données qui restent représentatives de l'ensemble de la population.

Usuellement exploitée à l'échelle trimestrielle ou annuelle, l'enquête a été exploitée de manière inédite à une échelle infra-trimestrielle pour analyser la période spécifique du confinement [Jauneau et Vidalenc, 2020], à savoir les semaines concernées par la période allant du 16 mars 2020 au 10 mai 2020. Cette période a été comparée à la période équivalente un an auparavant, soit celle allant du 18 mars au 12 mai 2019. Les publications trimestrielles relatives aux premier et deuxième trimestres 2020 ont également été enrichies d'éclairages infra-trimestriels, afin de mieux comprendre les évolutions à l'œuvre sur le marché du travail.

L'enquête mensuelle flash Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre (Acemo-Covid), en remplacement de l'enquête Acemo trimestrielle

Afin d'apprécier la façon dont les entreprises ont conjoncturellement adapté leur force de travail du fait de la crise Covid, la Dares a réalisé, avec l'appui de l'Insee, une enquête mensuelle flash Acemo-Covid, en remplacement de l'enquête Acemo trimestrielle. Démarrée début avril, elle interroge 38 000 établissements chaque mois jusqu'à décembre 2020. Elle couvre les établissements des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole situés en France hors Mayotte. Sont exclus du champ des effectifs salariés les intérimaires et les stagiaires. Au final, l'enquête couvre donc 15 millions de salariés sur les 25 millions de l'ensemble de l'économie. Trois thèmes sont abordés : l'évolution des effectifs et de l'activité, l'évolution des conditions d'emploi (chômage partiel, télétravail, autres situations) et les mesures de prévention mises en place.

Les données de téléphonie mobile, des comptages territoriaux issus des activations du réseau

Les principaux opérateurs de téléphonie mobile ont fourni à l'Insee des comptages anonymes de présence dans chaque département, croisés avec le département de résidence des utilisateurs, issus des activations du réseau téléphonique émanant des téléphones mobiles présents sur leurs réseaux. Ces activations sont repérées au niveau des antennes relais réparties sur le territoire. L'analyse se concentre sur les seules activations pendant la nuit. Les opérateurs recalculent ces données pour représenter l'ensemble de la population à une échelle locale, car leurs clients ne constituent qu'une fraction du parc de téléphonie mobile. On peut ainsi compter précisément le nombre de téléphones mobiles qui se sont connectés à l'ensemble des antennes radios d'une zone géographique donnée et sur une période donnée.

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme), une adaptation du questionnement au confinement

Afin de suivre l'opinion des ménages sur leur environnement économique et leur situation personnelle, l'Insee réalise une enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme). Le questionnaire a été adapté afin d'interroger la population de France métropolitaine sur ses conditions de vie durant le confinement. Sa collecte a eu lieu par téléphone du 27 avril au 16 mai 2020, soit au cours d'une période propice à une interrogation rétrospective sur l'ensemble du premier confinement. Plus de 1 600 personnes de 15 ans ou plus y ont répondu.

L'enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCoV), une opération nouvelle

L'enquête EpiCoV a été mise en place par la Drees et l'Inserm, en collaboration avec Santé Publique France et l'Insee, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Son objectif est double : estimer la dynamique de l'épidémie à un niveau national et départemental et étudier l'effet du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie.

La première vague de l'enquête s'est déroulée entre le 2 mai et le 2 juin 2020, à cheval entre le premier confinement de la population et le début de son déconfinement. 135 000 personnes âgées de 15 ans ou plus au 1^{er} janvier 2020 résidant en ménage ordinaire (hors Ehpad, maisons de retraite, prisons, etc.) en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe ou à La Réunion ont été interrogées. L'enquête s'est déroulée principalement sur Internet, mais aussi par téléphone : le recours à ce second mode a permis d'augmenter la participation et d'interroger des personnes sans accès Internet ou en ayant un usage limité, assurant ainsi une meilleure représentativité des réponses recueillies. L'enquête comprend des questions détaillées sur la situation vis-à-vis de l'emploi (notamment sur l'activité partielle), les conditions de travail, en particulier le recours au télétravail et le temps de travail. Des tests sérologiques ont

également été réalisés par 12 400 enquêtés à l'aide d'un kit d'autoprélèvement sanguin à réaliser à domicile sur un buvard. Ces tests permettent d'estimer la proportion de personnes ayant été en contact avec le virus entre le début de l'épidémie et la sortie du premier confinement, ainsi que de connaître leurs caractéristiques.

L'enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants, une enquête nouvelle

Elle a été conduite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'un ensemble d'enquêtes sur la continuité pédagogique pendant la période de fermeture des établissements scolaires autour du premier confinement. La plupart des enquêtes ont été menées auprès des personnels de l'Éducation nationale. Celle-ci s'est en revanche adressée directement aux élèves et à leurs familles, mais concerne les élèves du second degré uniquement. La collecte s'est déroulée entre début mai 2020 et fin juin 2020.

50 000 élèves et leurs parents ont été interrogés, dont 27 % ont répondu. Des vérifications ont été menées pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon par rapport à l'ensemble des élèves scolarisés dans le second degré, au regard des variables suivantes : le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents, la classe suivie, le type d'établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel), son appartenance aux réseaux d'éducation prioritaire, le secteur (public ou privé) et l'académie.

L'enquête a été menée par Internet. Une lettre-avis informant les parents et les élèves du lancement de l'enquête et présentant ses modalités a été envoyée par courriel aux parents d'élèves pour lesquels une adresse électronique était connue (85 % des élèves de l'échantillon) et par courrier postal dans le cas contraire (15 %). La non-réponse a été plus élevée pour les familles contactées uniquement par courrier, par rapport à celles qui l'étaient par courriel. Une repondération a permis de limiter le biais lié à cette différence du mode de contact entre les deux groupes de familles.

L'enquête flash 2020 du Crédoc en temps de confinement sanitaire, une vague exceptionnelle pendant le premier confinement

L'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, menée chaque année depuis 1978 sous forme de deux vagues (en janvier en ligne ; en juin en face à face), suit les opinions, valeurs et comportements des Français. Une vague exceptionnelle a été lancée pendant le premier confinement, afin d'étudier les perceptions et opinions dans ce contexte de crise sans précédent. La collecte a eu lieu en ligne du 20 avril au 4 mai 2020 auprès d'un échantillon de 3 000 personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en France et dans les collectivités d'outre-mer, sélectionné selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle et type d'habitat) sont calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population.

Des questions spécifiques sur les conditions de confinement des individus (modalités de confinement, structure du ménage, connexion Internet, équipement, situation de travail, etc.) ont été ajoutées aux questions habituelles sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes. Un module de 12 questions sur les pratiques culturelles en temps de confinement « depuis la mi-mars » 2020 a été inclus dans cette vague exceptionnelle et permet une mise en perspective avec les résultats de l'enquête Pratiques culturelles en France en 2018. Cette dernière, menée tout au long de l'année 2018 auprès d'un échantillon de plus de 9 200 personnes âgées de 15 ans ou plus en France métropolitaine, est la sixième édition d'une série initiée au début des années 1970 et destinée à mesurer la participation de la population aux loisirs et à la vie culturelle. Les questions posées dans le cadre de l'enquête Pratiques culturelles 2018 portent quant à elles sur les douze derniers mois.